

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS DE 1984 À 1994

### TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	11	5.	CONCLUSION	49
2.	LES ACCIDENTS	15	6.	MÉTHODOLOGIE	53
2.1	Les accidents avec blessures mortelles	15	6.1	Les sources de données	53
2.1.1	En Outaouais et au Québec	15	6.2	Les unités d'analyse	53
2.1.2	En Outaouais urbain et rural	16	6.3	Les indicateurs utilisés	54
2.2	Les accidents avec blessures graves	17	6.4	Les types d'accidents	55
2.2.1	En Outaouais et au Québec	17	6.5	Les victimes	56
2.2.2	En Outaouais urbain et rural	18			
2.3	Les accidents avec blessures légères	19			
2.3.1	En Outaouais et au Québec	19			
2.3.2	En Outaouais urbain et rural	21			
2.4	Les accidents avec dommages matériels seulement	21			
2.4.1	En Outaouais et au Québec	21			
2.4.2	En Outaouais urbain et rural	23			
2.5	Les accidents dans les territoires de l'Outaouais	23			
2.5.1	Les accidents mortels	23			
2.5.2	Les accidents graves	24			
2.5.3	Les accidents légers	25			
2.5.4	Les accidents avec dommages matériels seulement	26			
2.6	La gravité des accidents	26			
3.	LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE	31			
3.1	Les victimes décédées	31			
3.2	Les victimes blessées gravement	32			
3.3	Les victimes blessées légèrement	34			
3.4	Les victimes dans les territoires de l'Outaouais	35			
3.4.1	Les victimes décédées	35			
3.4.2	Les victimes blessées gravement	36			
3.4.3	Les victimes blessées légèrement	37			
3.5	L'âge des victimes	37			
3.6	Le sexe des victimes	39			
3.7	La fonction des victimes	40			
4.	LES CONDUCTEURS	43			
4.1	L'âge des conducteurs	43			
4.2	Le sexe des conducteurs	45			



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LISTE DES GRAPHIQUES

- |              |   |              |  |
|--------------|---|--------------|--|
| Graphique 1  | Accidents ayant causé des blessures mortelles, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..6                         | Graphique 17 | Indice de gravité des accidents de la route, Outaouais, 1990-94 ... ..13   |
| Graphique 2  | Accidents ayant causé des blessures mortelles selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994 ... ..6           | Graphique 18 | Victimes blessées mortellement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais 1984 à 1994 ... ..14                    |
| Graphique 3  | Accidents ayant causé des blessures mortelles, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994 ... ..7                   | Graphique 19 | Victimes blessées mortellement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994 ... ..14             |
| Graphique 4  | Accidents ayant causé des blessures graves, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..7                            | Graphique 20 | Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais, 1984 et 1994 ... ..15                     |
| Graphique 5  | Accidents ayant causé des blessures graves selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994 ... ..7              | Graphique 21 | Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994 ... ..15                |
| Graphique 6  | Accidents ayant causé des blessures graves, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994 ... ..8                      | Graphique 22 | Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..15                     |
| Graphique 7  | Accidents ayant causé des blessures légères, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..8                           | Graphique 23 | Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 et 1994 ... ..16              |
| Graphique 8  | Accidents ayant causé des blessures légères selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994 ... ..8             | Graphique 24 | Victimes décédées lors d'accidents de la route selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..16             |
| Graphique 9  | Accidents ayant causé des blessures légères, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994 ... ..9                     | Graphique 25 | Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..17   |
| Graphique 10 | Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, Québec et Outaouais 1989 à 1994 ... ..9                 | Graphique 26 | Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..17 |
| Graphique 11 | Accidents ayant causé des dommages matériels seulement selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994 ... ..10 | Graphique 27 | Victimes décédées lors d'accidents de la route selon l'âge, Québec et Outaouais, 1990-94 ... ..18                        |
| Graphique 12 | Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, Outaouais rural et urbain, 1989 à 1994 ... ..10         | Graphique 28 | Victimes décédées lors d'accidents de la route selon l'âge, Outaouais rural et urbain, 1990-94 ... ..18                  |
| Graphique 13 | Accidents mortels selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..11                                 | Graphique 29 | Victimes selon la gravité des blessures et la fonction, Outaouais, 1990-94 ... ..19                                      |
| Graphique 14 | Accidents graves selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..11                                  | Graphique 30 | Conducteurs impliqués dans des accidents mortels selon l'âge, Québec et Outaouais, 1990-94 ... ..20                      |
| Graphique 15 | Accidents légers selon les territoires, Outaouais 1985-89 et 1990-94 ... ..12                                   | Graphique 31 | Conducteurs impliqués dans des accidents selon le sexe, Outaouais, 1990-94 ... ..21                                      |
| Graphique 16 | Accidents avec dommages matériels seulement selon les territoires, Outaouais 1985-89 et 1990-94 ... ..12        |              |  |

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Accidents ayant causé des blessures mortelles, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..26	Tableau 12	Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1985 à 1994 ... ..35
Tableau 2	Évolution des accidents ayant causé des blessures mortelles selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994 ... ..27	Tableau 13	Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1985 à 1994 ... ..36
Tableau 3	Accidents ayant causé des blessures graves, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984-1994 ... ..28	Tableau 14	Victimes d'accidents de la route selon la gravité des blessures, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, selon les territoires, 1985-89 et 1990-94 ...36
Tableau 4	Évolution des accidents ayant causé des blessures graves, selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994 ... ..29	Tableau 15	Victimes décédées selon l'âge, Outaouais urbain et rural, 1990-94 ... ..37
Tableau 5	Accidents ayant causé des blessures légères, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..30	Tableau 16	Victimes blessées gravement selon l'âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-94 ... ..38
Tableau 6	Évolution des accidents ayant causé des blessures légères, selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994 ... ..31	Tableau 17	Victimes blessées légèrement selon l'âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-94 ... ..39
Tableau 7	Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..32	Tableau 18	Victimes d'accidents de la route, selon la gravité des blessures et le sexe, Outaouais urbain et rural, 1990-94 ... ..40
Tableau 8	Évolution des accidents ayant causé des dommages matériels seulement selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994 ... ..33	Tableau 19	Victimes selon la fonction de la victime et la gravité des blessures Québec et Outaouais, 1990-1994 ... ..40
Tableau 9	Accidents selon le type, nombres et taux pour 100,000 habitants, Outaouais selon les territoires, 1985-89 et 1990-94 ... ..34	Tableau 20	Conducteurs impliqués dans des accidents mortels, selon l'âge, Nombres et taux pour 100,000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec et Outaouais, 1990-1994 ... ..41
Tableau 10	Indice de gravité des accidents selon différents territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94 ... ..34	Tableau 21	Conducteurs impliqués dans des accidents graves selon l'âge, Nombres et taux pour 100,000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994 ... ..41
Tableau 11	Victimes décédées lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994 ... ..35		

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 22 Conducteurs impliqués dans des accidents légers, selon l'âge, nombres et taux pour 100,000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994 ...41
- Tableau 23 Conducteurs impliqués dans des accidents avec dommages matériels seulement, selon l'âge, nombres et taux pour 100,000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994 ...41
- Tableau 24 Conducteurs impliqués dans des accidents selon l'expérience de conduite et la gravité des accidents, Québec et Outaouais, 1990-1994 ...42
- Tableau 25 Conducteurs impliqués dans des accidents selon le sexe et la gravité des accidents, nombres et taux pour 100,000 détenteurs de permis de conduire, Québec et Outaouais, 1990-1994. ...42



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### 1. INTRODUCTION

**UN ACCIDENT A FAIT DEUX MORTS ET UN BLESSÉ SUR LA ROUTE 148, À L'EST DE PLAISANCE, DIMANCHE MATIN VERS 4 H 30....**

(LE DROIT, LUNDI 31 JUILLET 1995)

En 1987, le Département de santé communautaire de l'Outaouais publiait une analyse des accidents de la route dans la région qui couvrait la période de 1979 à 1985. La présente mise à jour couvre une période de 11 ans, soit de 1984 à 1994. Cette étude se veut un document de connaissance et de surveillance de l'évolution de la situation. Son but est de présenter la situation propre à l'Outaouais et à ses territoires et de la comparer à celle du Québec. Cette connaissance aidera à la compréhension du problème dans la région et pourra ainsi apporter des indications sur les interventions nécessaires pour réduire l'hécatombe annuelle sur nos routes.

En 1994, plus de 824 personnes sont décédées de blessures subies dans un accident de la route au Québec, 6 028 ont été blessées gravement et 42 657 ont été blessées légèrement. C'est donc dire qu'une moyenne de plus de deux personnes se tuent à chaque jour sur les routes de la province et 16 personnes subissent des blessures assez graves pour nécessiter l'hospitalisation. En Outaouais, durant la même année, on peut compter 46 décès, 232 personnes blessées gravement et 1927 personnes blessées légèrement.

Contrairement aux autres causes de décès telles les cancers et les maladies cardiovasculaires qui entraînent généralement la mort à un âge avancé,

les accidents de la route viennent cueillir leurs victimes à un âge beaucoup plus précoce. Soixante pourcent de leurs victimes ont moins de 35 ans. Entre les âges de 15 et 34 ans, ces accidents sont la cause de plus du quart des décès, les plaçant au premier rang parmi toutes les causes de décès dans ce groupe d'âge.

En ne retenant que les conséquences économiques, ce carnage entraîne des coûts importants. La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) estimait, en 1989, à plus de 2,4 milliards de dollars les coûts de la perte de production des personnes accidentées, de l'indemnisation des victimes et de la réparation des dommages matériels. De plus, la SAAQ estime qu'elle a déboursé 918 millions de dollars pour la prévention. En 1989, il en a coûté en moyenne à chaque personne du Québec 502\$ pour défrayer tous ces coûts.<sup>1</sup> Et ces sommes ne tiennent pas compte des séquelles autant physiques que psychologiques et sociales qui sont difficilement quantifiables mais non moins importantes.

Il est donc essentiel d'apporter une attention particulière à ce problème de santé publique qui n'est pas « accidentel ». Plusieurs facteurs correctifs peuvent et doivent être conjugués et mis en oeuvre afin de réduire le nombre et la gravité des accidents qui surviennent quotidiennement sur nos routes. ■

<sup>1</sup> BORDELEAU, BERTRAND, Évaluation des coûts de l'insécurité routière et de la prévention, Québec 1989, Société de l'assurance automobile du Québec, Québec, juin 1992, page 71

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### 2. LES ACCIDENTS

**UN HOMME DE 19 ANS DE VAL DES MONTS EST MORT HIER MATIN LORSQUE LA CAMIONNETTE QU'IL CONDUISAIT A QUITTÉ LA VOIE, DANS UNE COURBE, SUR LA ROUTE 366, POUR HEURTER UNE AUTRE CAMIONNETTE VENANT EN SENS INVERSE.**

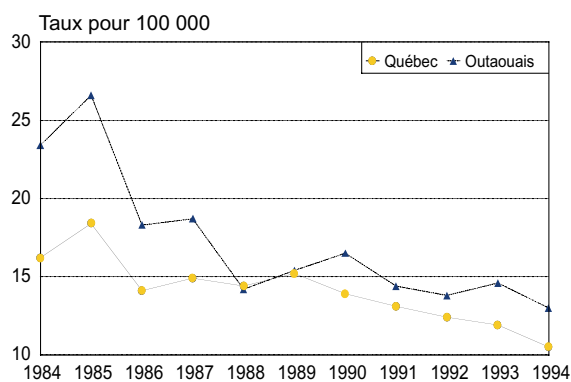
(LE DROIT, VENDREDI 11 AOÛT 1995)

Parmi les 16 régions socio-sanitaires du Québec, l'Outaouais se situe au onzième rang en 1994; la région de la Côte-Nord du Québec occupe le premier rang, étant celle qui est la plus touchée par les accidents mortels. Pour ce type d'accidents, la région se retrouve en position semblable à celle des régions urbanisées du Québec. (Tableau 2)

#### 2.1 Les accidents avec blessures mortelles

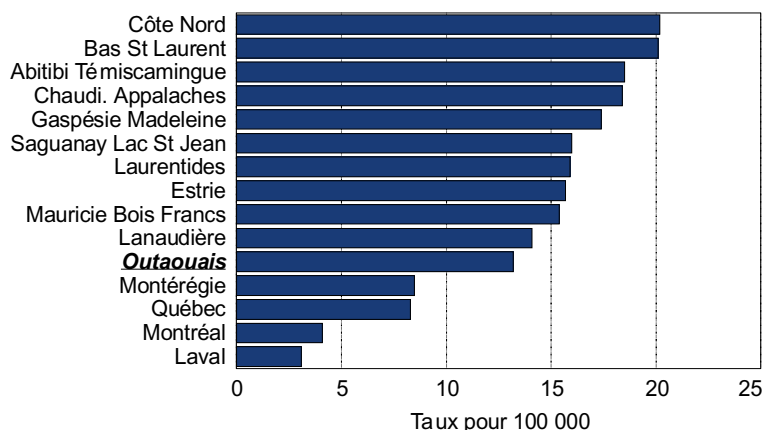
##### 2.1.1 En Outaouais et au Québec

Il y a 11 ans, en Outaouais, 59 accidents avaient causé des blessures mortelles. En 1994, on en a déploré 39, ce qui représente une diminution absolue de 34%. Au Québec, la chute a été de 30%. Si la tendance régionale se prolonge, les taux de la région rejoindront les taux québécois d'ici quelques années. Les taux régionaux demeurent légèrement plus élevés que les taux provinciaux malgré cette amélioration, mais les différences de taux ne sont plus statistiquement significatives depuis 1987. (Tableau 1)



Graphique 1 - Accidents ayant causé des blessures mortelles, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS



Graphique 2 - Accidents ayant causé des blessures mortelles selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994

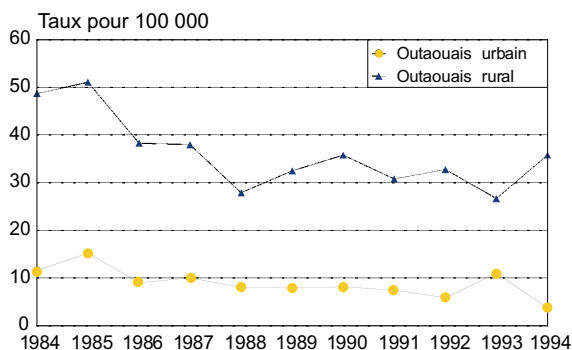
DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

##### 2.1.2 En Outaouais urbain et rural

La supériorité des taux régionaux par rapport aux taux de la province est due entièrement à la prédominance des taux du secteur rural. Durant la période couverte par l'analyse, les taux ruraux ont été en moyenne quatre fois plus élevés que les taux urbains, atteignant même un ratio rural/urbain de 9,4 pour la dernière année étudiée. Une analyse de tendance démontre que, malgré le soubresaut de 1994, les taux d'accidents mortels décroissent un peu plus rapidement en secteur rural qu'en secteur urbain. (Tableau 1)

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES ACCIDENTS



Graphique 3 - Accidents ayant causé des blessures mortelles, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994

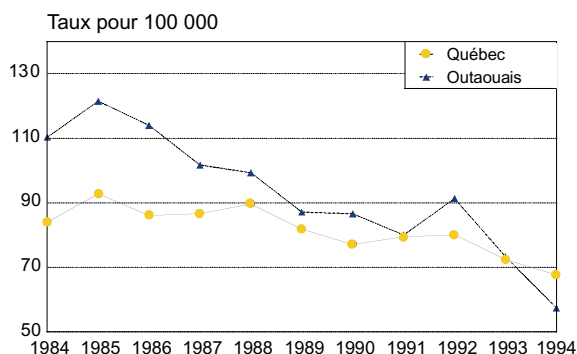
DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

### 2.2 Les accidents avec blessures graves

#### 2.2.1 En Outaouais et au Québec

Comme pour les accidents ayant causé des blessures mortelles, on peut constater une diminution considérable des accidents avec blessures graves en Outaouais (-39%) de 1984 à 1994, une diminution plus importante que celle constatée pour la province dans son ensemble (-13%). En 1993, le taux régional a

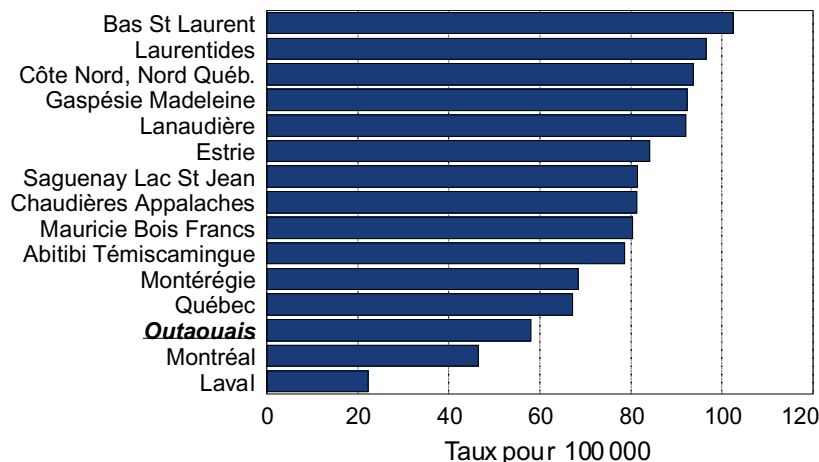
même rejoint le taux québécois et se situe sous ce dernier en 1994. Les différences de taux entre le Québec et la région ont été significatives de 1984 à 1987 ainsi qu'en 1992 et en 1994. (Tableau 3)



Graphique 4 - Accidents ayant causé des blessures graves, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

Si l'on compare l'Outaouais aux autres régions du Québec, notre région est en très bonne position, se situant au treizième rang. C'est la région du Bas Saint Laurent qui a été la plus affectée par les accidents avec blessures graves; elle occupe le premier rang. (Tableau 4)



Graphique 5 - Accidents ayant causé des blessures graves selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994

DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

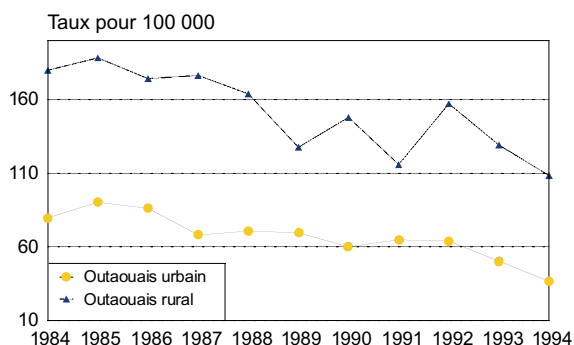


## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES ACCIDENTS

#### 2.2.2 En Outaouais urbain et rural

Entre 1984 et 1994, on observe une diminution des accidents avec blessures graves autant en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, la supériorité des taux de l'Outaouais rural sur l'Outaouais urbain est encore présente, les taux ruraux étant au moins deux fois plus élevés que les taux urbains pour la période étudiée (différences toujours significatives). Il semble que depuis quelques années, l'écart entre les deux secteurs géographiques s'accroît, le ratio des taux rural/urbain passant de 1,8 en 1989 à 3 en 1994. (Tableau 3)



Graphique 6 - Accidents ayant causé des blessures graves, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994

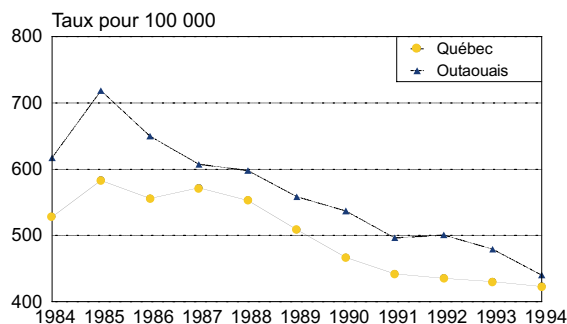
DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

### 2.3 Les accidents avec blessures légères

#### 2.3.1 En Outaouais et au Québec

Durant les 11 années, étudiées, le nombre d'accidents ayant causé des blessures légères a chuté de 15% en Outaouais et de 13% au Québec, chute moins importante que celles constatées pour

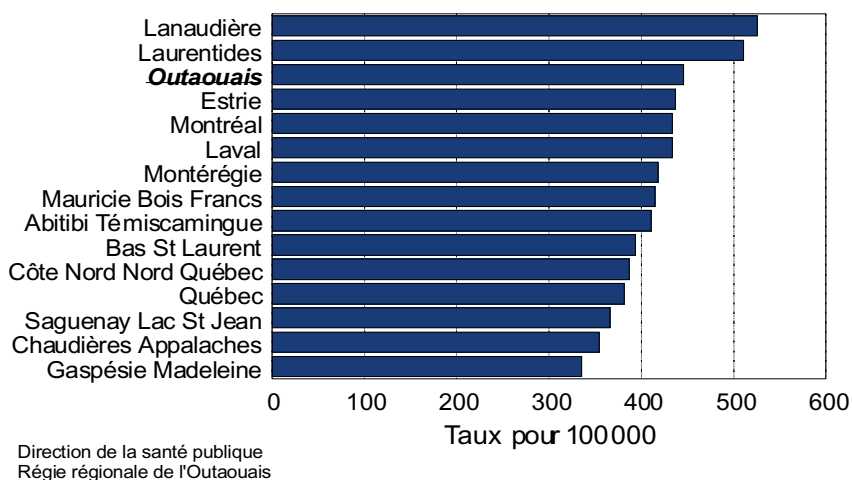
les accidents mortels et graves. Toutefois, les taux régionaux sont toujours significativement supérieurs aux taux québécois à l'exception de l'année 1994 où la différence est moins grande. (Tableau 5)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

Graphique 7 - Accidents ayant causé des blessures légères, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

Pour ce qui est des accidents ayant causé des blessures légères, l'Outaouais se place au troisième rang parmi les régions du Québec, tout de suite après les régions de Lanaudière et des Laurentides qui sont les plus touchées par ce type d'accident. (Tableau 6)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

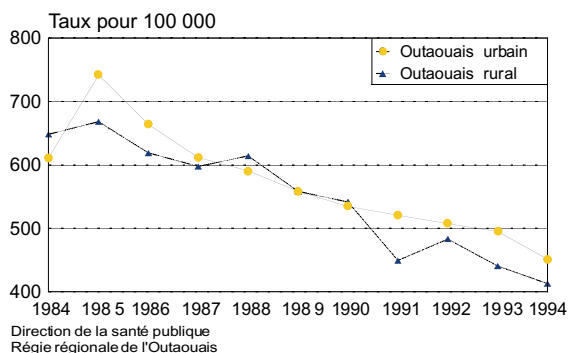
Graphique 8 - Accidents ayant causé des blessures légères selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES ACCIDENTS

#### 2.3.2 En Outaouais urbain et rural

Alors que pour les accidents mortels et graves, le milieu rural, avec ses taux supérieurs, se détache nettement du milieu urbain, il n'en est pas de même pour les accidents avec blessures légères. Pour ce type d'accidents, l'évolution des deux secteurs démontre que les taux ruraux sont très près des taux urbains et même, pour ce qui est des années 1985, 1991 et 1993, sont significativement inférieurs à ceux-ci. (Tableau 5)



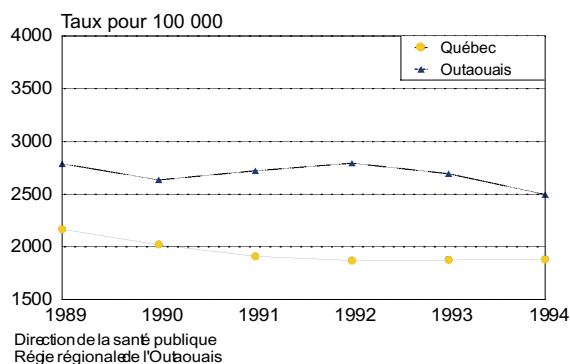
Graphique 9 - Accidents ayant causé des blessures légères, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994

#### 2.4 Les accidents avec dommages matériels seulement

##### 2.4.1 En Outaouais et au Québec

Avant septembre 1988, les policiers remplissaient un constat d'accident avec dommages matériels seulement si les accidents avaient causé des dommages supérieurs à 250\$. A cette date, le montant a été porté à 500\$. C'est pour cette raison que nous n'analyserons les données qu'à partir de 1989.

Depuis 1989, le nombre d'accidents avec dommages matériels seulement a diminué de 11% au Québec mais, en Outaouais, la chute a été beaucoup plus faible, seulement de 2%. Toutefois, les taux ont chuté de 11% dans la région contre 13% au Québec. Mais il reste quand même que le taux régional pour l'année 1994 est supérieur de 25% au taux québécois. Cette supériorité se maintient de façon significative tout au long de la période étudiée. (Tableau 7)



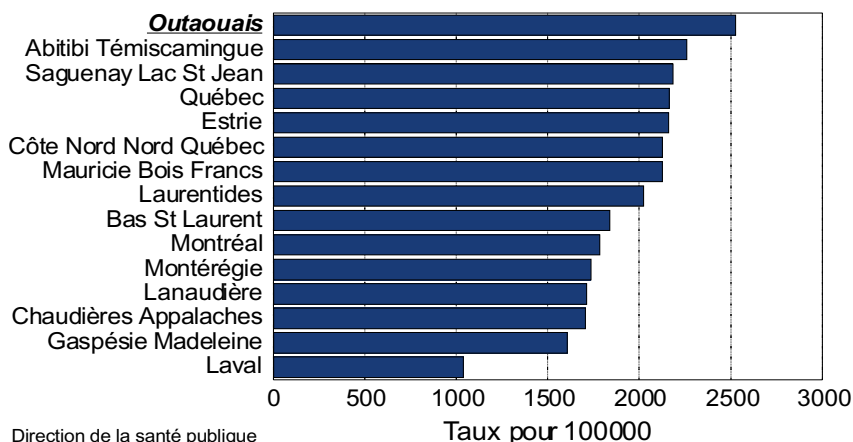
Graphique 10 - Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, Québec et Outaouais 1989 à 1994

L'on a pu constater, dans les sections antérieures, que l'Outaouais, à mesure que diminue la gravité des accidents, grimpe dans le classement des régions socio-sanitaires du Québec. Pour ce qui est des accidents avec dommages matériels seulement, la région atteint le sommet, présentant les taux les plus élevés de toutes les régions de la province suivie de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac St-Jean. Les autres régions très urbanisées, sauf celle de Québec, se situent plus vers la fin du peloton. (Tableau 8)



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES ACCIDENTS

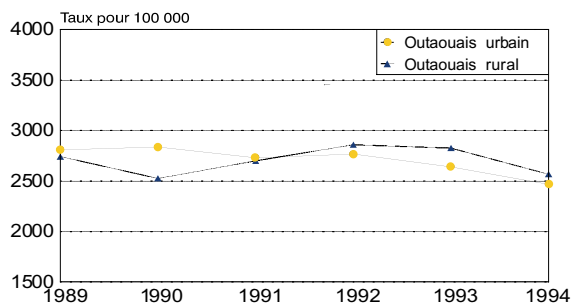


Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

Graphique 11 - Accidents ayant causé des dommages matériels seulement selon les régions socio-sanitaires, Québec 1994

#### 2.4.2 En Outaouais urbain et rural

Depuis 1989, les nombres et les taux d'accidents avec dommages matériels seulement ont diminué assez régulièrement en Outaouais urbain. Par contre, en milieu rural, on a connu une hausse assez importante qui a atteint son apogée en 1992 et diminué par la suite pour atteindre un taux qui se rapproche du taux urbain en 1994. (Tableau 7)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

Graphique 12 - Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, Outaouais rural et urbain, 1989 à 1994

#### 2.5 Les accidents dans les territoires de l'Outaouais

Le nombre annuel d'accidents, particulièrement les accidents mortels et graves, n'est pas très élevé dans certains territoires, compte tenu de leur faible population. Pour cette raison, nous avons regroupé les événements sur deux périodes consécutives de 5 années afin d'obtenir des chiffres qui sont moins influencés par les fluctuations annuelles dues au hasard et qui permettent une analyse statistique valable.

##### 2.5.1 Les accidents mortels

Le milieu rural est particulièrement touché par les accidents avec blessures mortelles. Les résidents de ce secteur ne représentent que le tiers de la population de la région mais occupent plus de 90% de sa superficie. Entre 1990 et 1994, les deux tiers des accidents avec blessures mortelles sont survenus sur les territoires ruraux. Durant cette période, comme pour la période de 1985-89, ce sont les territoires du Pontiac et de la Rivière Gatineau qui comptaient le plus d'accidents mortels sur leur territoire par rapport à leur population.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

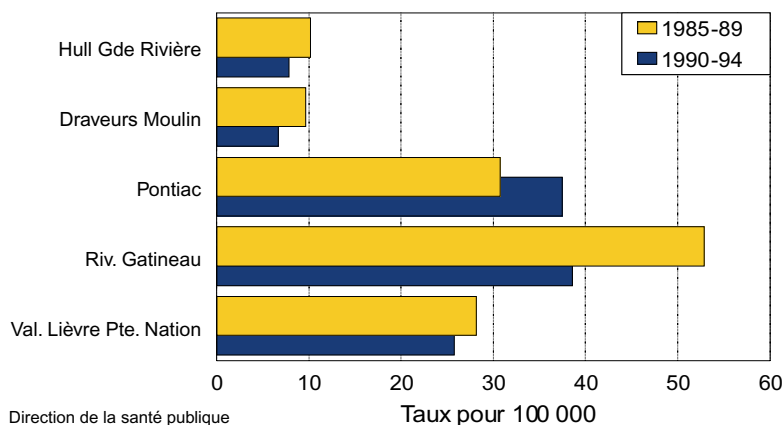
### LES ACCIDENTS

Il est vrai que l'enregistrement des accidents par territoire où sont survenus ces accidents fausse un peu l'analyse car ce ne sont pas nécessairement les résidents du même territoire qui sont touchés. Cependant, des études de mortalité démontrent que, effectivement, les résidents de ces deux territoires présentent des taux de mortalité par accidents de la route les plus élevés de tous les territoires de la région.

On note une diminution des taux d'accidents mortels entre les deux périodes étudiées dans tous les territoires sauf dans le Pontiac qui se démarque par un accroissement de taux de l'ordre de 22%. Les variations des taux entre les deux périodes ne sont pas statistiquement significatives. (Tableau 9)

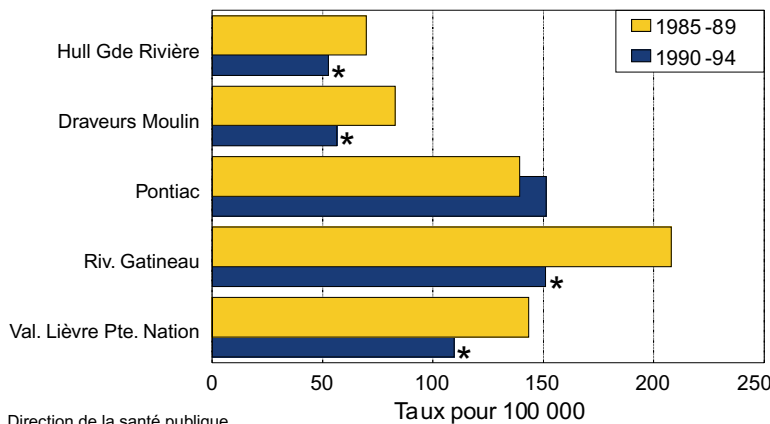
### 2.5.2 Les accidents graves

C'est encore sur les territoires du Pontiac et de la Rivière Gatineau que les taux d'accidents graves sont les plus élevés pour la période 1990-1994. Il y a eu une chute statistiquement significative des taux à la deuxième période par rapport à la première dans tous les territoires sauf le Pontiac qui se distingue par un accroissement de son taux. (Tableau 9)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

Graphique 13 - Accidents mortels selon les territoires, Outaouais 1985-89 et 1990-94



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

\* : différence significative avec la période antérieure

Graphique 14 - Accidents graves selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94

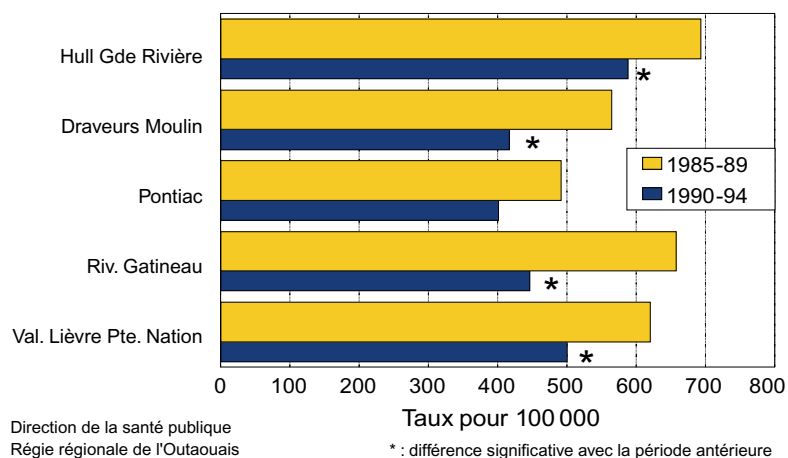
### 2.5.3 Les accidents légers

Pour ce qui est des accidents avec blessures légères, c'est le territoire de Hull-Grande Rivière qui se démarque par son taux le plus élevé tandis que le Pontiac a le taux le plus faible de tous les territoires.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES ACCIDENTS

Tous les territoires ont connu une baisse statistiquement significative de leurs taux sauf le Pontiac qui a aussi connu une baisse, mais non significative. (Tableau 9)

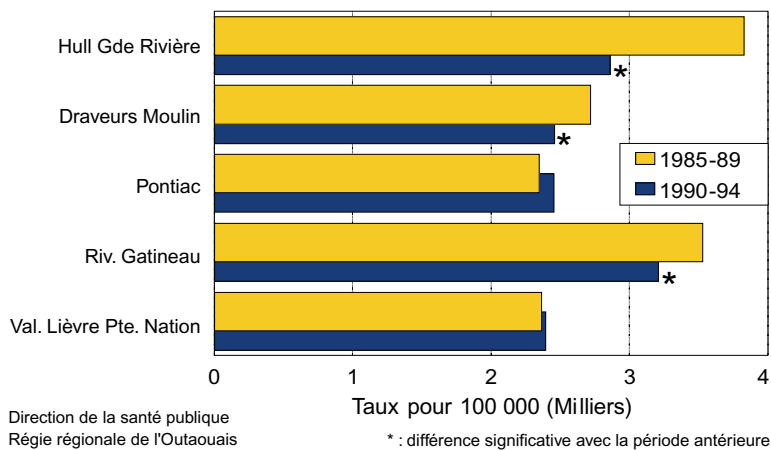


Graphique 15 - Accidents légers selon les territoires, Outaouais 1985-89 et 1990-94

### 2.5.4 Les accidents avec dommages matériels seulement

Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que ce soit un territoire urbain qui se retrouve en haut du classement pour ce type d'accidents à cause du grand débit de véhicules et de la faible vitesse qui y a cours, c'est le territoire rural de la Rivière Gatineau qui se situe en tête de liste pour ce genre d'accidents suivi du territoire Hull-Grande Rivière.

Trois territoires ont connu une réduction significative de leur taux d'accidents avec dommages matériels; ce sont les territoires de Hull-Grande Rivière, des Draveurs-le Moulin et Rivière Gatineau. Le Pontiac et la Vallée de la Lièvre-Petite Nation ont, pour leur part, subi une légère hausse. (Tableau 9)



Graphique 16 - Accidents avec dommages matériels seulement selon les territoires, Outaouais 1985-89 et 1990-94

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

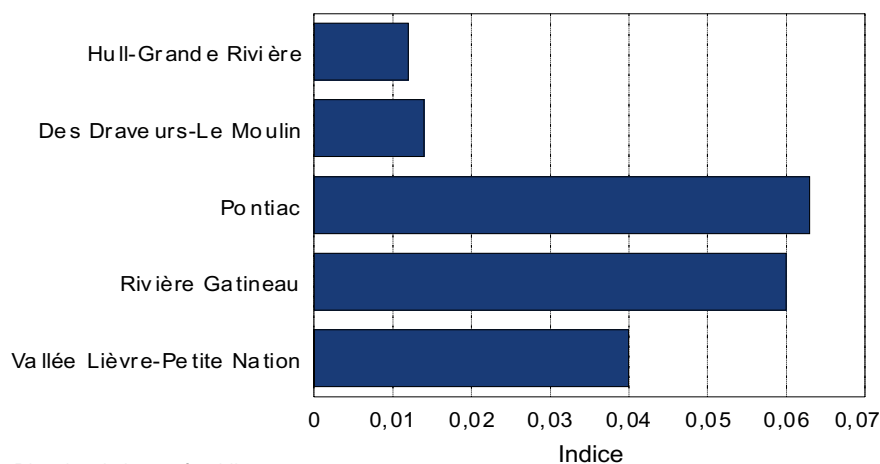
### LES ACCIDENTS

#### 2.6 La gravité des accidents

En 1994, en Outaouais, il est arrivé 9 016 accidents; 0,4% de ces accidents ont causé des blessures mortelles, 2% des blessures graves et 15% des blessures légères. La grande majorité, soit 83%, n'ont causé que des dommages matériels. Mais certains accidents ont été beaucoup plus violents que d'autres. Pour mesurer cette violence, l'on utilise l'indice de gravité, soit le nombre d'accidents mortels reporté sur le nombre d'accidents avec blessures. Entre 1990 et 1994, dans la région, cet indice nous apprend que 2,5% des accidents avec dommages corporels ont causé au moins 1 décès. Ce pourcentage est presque identique au pourcentage québécois qui est de 2,6%. (Tableau 10)

La configuration des routes et la vitesse de conduite ainsi que les distances parcourues ne sont pas les mêmes en Outaouais urbain et en Outaouais rural. L'indice de gravité est un bon indicateur de ce qui résulte de ces différences. Tandis qu'en secteur urbain, 1,3% des accidents avec blessures sont mortels, ce pourcentage atteint 5,1% en secteur rural. On peut donc dire que les accidents sont presque quatre fois plus graves à la campagne qu'à la ville. C'est sur les territoires du Pontiac et de la Rivière Gatineau que les accidents sont les plus graves.

Un autre facteur qui peut influencer la gravité des accidents est la disponibilité des services ambulanciers en région rurale et les distances à parcourir pour atteindre les victimes et les transporter à un centre hospitalier. En Outaouais urbain, il s'écoule en moyenne 26 minutes entre l'appel à l'ambulance et l'arrivée au CH. En milieu rural, il faut plus d'une heure<sup>2</sup>. Ce temps est calculé à partir du moment où les ambulanciers sont avisés d'un accident et l'arrivée à l'hôpital. Il n'est pas rare qu'un accident passe inaperçu pour une assez longue période en zone rurale. Le quart des décès arrivent dans les deux heures suivant l'accident. Plusieurs de ces décès pourraient être évités si la victime obtenait rapidement les soins requis par son état<sup>3</sup>. ■



Graphique 17 - Indice de gravité des accidents de la route, Outaouais, 1990-94

<sup>2</sup> EMOND, LISE ET AL., Plan régional d'implantation d'un système de services préhospitaliers d'urgence dans l'Outaouais, Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Décembre 1992, page 9.

<sup>3</sup> BEAULNE, GINETTE, Les traumatismes au Québec, comprendre pour prévenir, Les publications du Québec, 1991, page 270.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

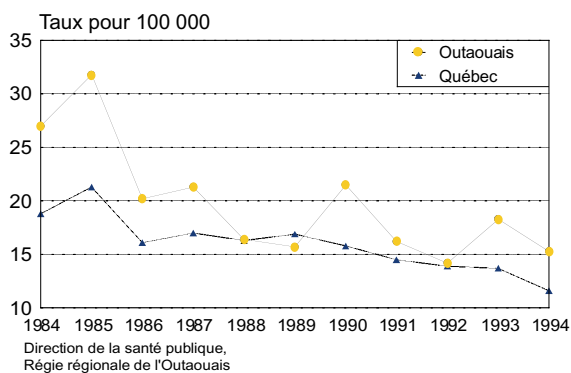
UN HOMME A PERDU LA VIE, HIER SOIR, À MONTCERF, APRÈS QUE SON VÉHICULE EUT EFFECTUÉ UNE EMBARDÉE HORS DE LA ROUTE.

(LE DROIT, LUNDI 23 OCTOBRE 1995)

Nous avons traité dans les pages précédentes des accidents en tant qu'événements, indépendamment du nombre de victimes. Un accident mortel qui a causé la mort d'au moins une personne ainsi que des victimes blessées gravement et/ou légèrement n'est compté qu'une fois dans la catégorie « accident avec blessures mortelles. » A partir d'ici, nous parlerons des victimes, indépendamment du nombre d'accidents.

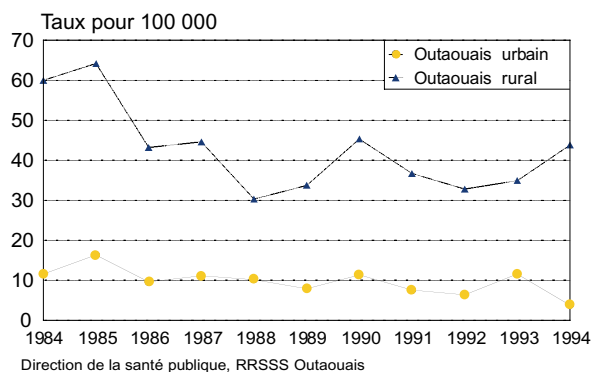
#### 3.1 Les victimes décédées

L'évolution dans le temps du nombre des victimes décédées en Outaouais suit de près l'évolution du nombre d'accidents mortels. Leur nombre est passé de 68 en 1984 à 46 en 1994, soit une diminution de 32%. Même si la tendance à la baisse est légèrement plus marquée dans la région qu'au Québec, les taux régionaux sont encore supérieurs aux taux provinciaux et ce, de façon significative pour les deux premières et les deux dernières années étudiées ainsi que pour 1990. (Tableau 11)



Graphique 18 - Victimes blessées mortellement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais 1984 à 1994

Comme nous l'avons dit à la section méthodologie, ces chiffres représentent les victimes d'accidents survenus en Outaouais, pas nécessairement des victimes résidant en Outaouais. Le Fichier des décès du Registre de l'état civil du Québec fait état, pour l'Outaouais entre 1989 et 1993, de 184 résidents de la région victimes décédées d'accidents de la route. Le fichier de la SAAQ donne 244 victimes décédées en Outaouais pour ces mêmes années. Il y aurait donc au moins 60 personnes ne résidant pas dans la région qui sont venues mourir sur nos routes, ce qui représente à peu près le quart des victimes décédées. Une conversation avec le policier en charge de la sécurité routière pour la région à la Sûreté du Québec a fait ressortir que ces chiffres ne l'étonnent pas.



Graphique 19 - Victimes blessées mortellement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994

Comme pour le nombre d'événements, il y a un excès de victimes en Outaouais rural comparativement à l'urbain. Les taux sont plus de quatre fois plus élevés en milieu rural qu'en milieu urbain; en 1994, ce rapport a même atteint 11,5. Malgré cette pointe de 1994, la tendance à la baisse en rural est un peu plus prononcée qu'en urbain au cours des années étudiées.

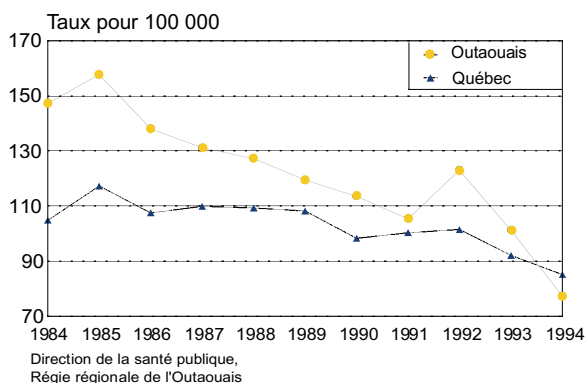
## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES

#### 3.2 Les victimes blessées gravement

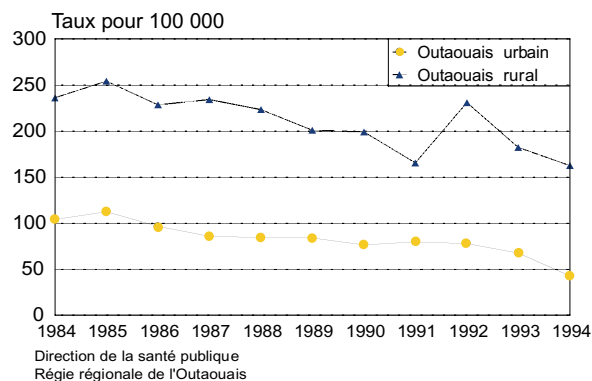
En 1984, 362 personnes ont été blessées gravement sur les routes de l'Outaouais ; en 1994, ce chiffre était de 232 pour une diminution de 36%. Dans l'ensemble de la province, la chute était de 12%.

Pendant toute la période étudiée, à l'exception de l'année 1994, les taux régionaux étaient supérieurs aux taux québécois mais les différences s'amenuisent avec le temps. Il faut noter qu'en 1992, 356 personnes ont été blessées gravement, le chiffre le plus élevé depuis 1985. La situation s'est rétablie par la suite. (Tableau 12)



**Graphique 20 - Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais, 1984 et 1994**

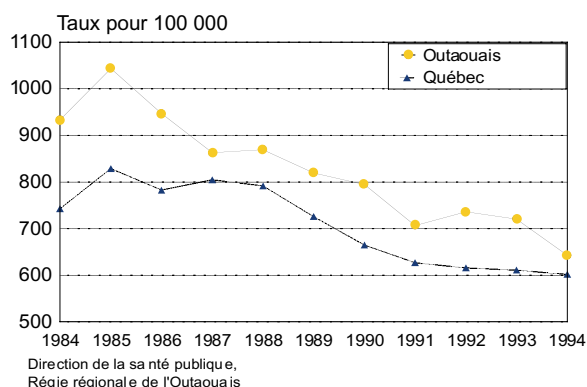
Comme pour les victimes décédées, on retrouve encore une sur-représentation significative du milieu rural par rapport au milieu urbain avec une tendance à la baisse semblable pour les deux milieux. Les taux ruraux sont environ 2,5 fois plus élevés que les taux urbains.



**Graphique 21 - Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 à 1994**

#### 3.3 Les victimes blessées légèrement

En 1994, 1927 personnes ont été blessées légèrement lors d'accidents de la route en Outaouais, une diminution de 18% par rapport à 1984 alors qu'au Québec, la diminution a été de 12%. Malgré ce rattrapage régional, l'Outaouais présente, tout au long de la période, des taux significativement plus élevés que les taux provinciaux. (Tableau 13)

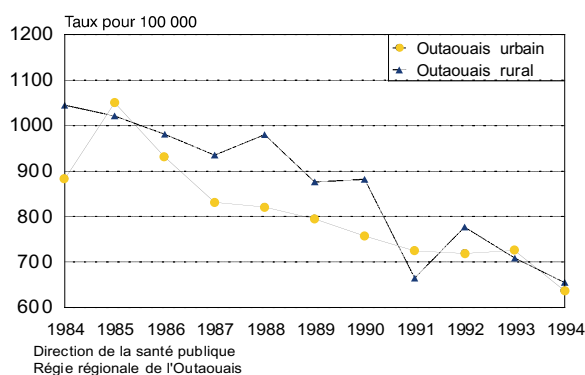


**Graphique 22 - Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, Québec et Outaouais, 1984 à 1994**

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un regard sur la situation des victimes blessées légèrement en Outaouais urbain et rural laisse découvrir une image différente de celle qui a cours pour les victimes blessées gravement et mortellement. Pour ces deux derniers types de victimes, la situation est nette avec une prédominance de l'Outaouais rural. Ce n'est pas tout à fait la même situation pour les victimes blessées légèrement. Depuis 1990, les taux de ces victimes du secteur rural, qui étaient plus élevés que les taux urbains, ont diminué rapidement et rejoint ceux du secteur urbain, étant même statistiquement inférieur en 1991. La tendance à la baisse en secteur rural est donc plus prononcée qu'elle ne l'est en secteur urbain.



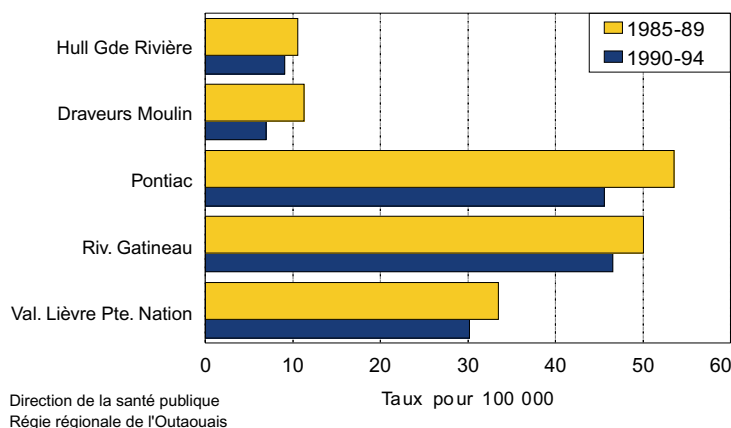
Graphique 23 - Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, Outaouais rural et urbain, 1984 et 1994

### 3.4 Les victimes dans les territoires de l'Outaouais

#### 3.4.1 Les victimes décédées

Comme nous avons pu le constater au chapitre précédent, ce sont les territoires ruraux qui se distinguent par leurs taux élevés d'accidents mortels. Il est donc logique que ce soit dans ces mêmes territoires que l'on retrouve les taux les plus élevés de victimes décédées. Pour la période 1990-94, c'est le territoire de la Rivière Gatineau qui se situe au premier rang suivi de près par le Pontiac. Cependant, il y a eu diminution des taux depuis la période 1985-89. Cette amélioration est présente dans tous les territoires, bien que non significative.

Nous avons vu précédemment que le Pontiac avait subi un accroissement de taux d'accidents mortels entre les deux périodes. Pourtant, son taux de victimes décédées diminue. Ceci s'explique par le fait que, pour les années 1985-89, les accidents mortels dans ce territoire avaient fait en moyenne 1,7 victimes décédées pour chaque accident mortel tandis que, pour la dernière période, le nombre moyen de victimes décédées par accident est de 1,2. (Tableau 14)



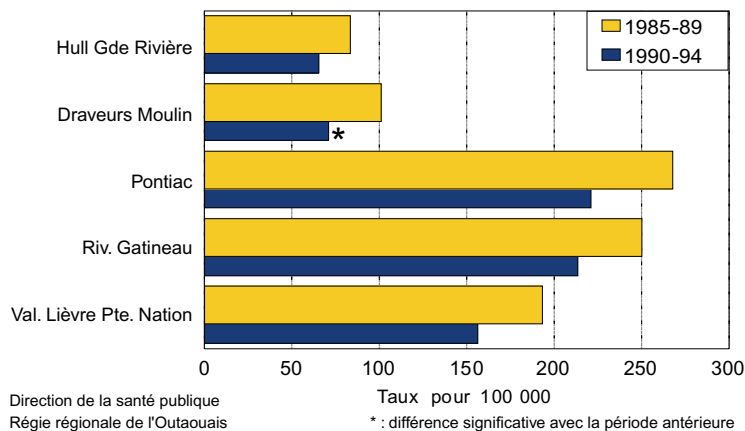
Graphique 24 - Victimes décédées lors d'accidents de la route selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

#### 3.4.2 Les victimes blessées gravement

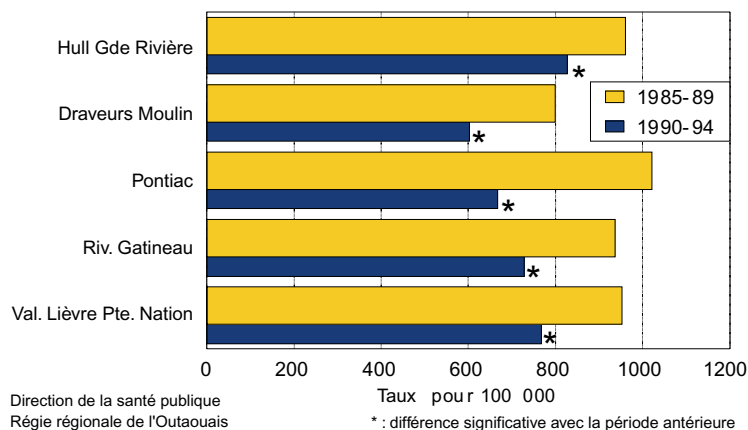
Entre 1985-89 et 1990-94 tous les territoires ont connu une amélioration importante de leur taux de victimes blessées gravement, amélioration significative pour le territoire Des Draveurs-Le Moulin qui d'ailleurs présente le taux le plus bas de tous les territoires en 1990-94. C'est dans le Pontiac que l'on constate le taux le plus élevé suivi du territoire de la Rivière Gatineau.



Graphique 25 - Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94

#### 3.4.3 Les victimes blessées légèrement

Tous les territoires ont connu une diminution significative entre les deux périodes étudiées. C'est un territoire urbain, celui de Hull-Grande Rivière, qui présente le taux le plus élevé suivi du territoire Vallée de la Lièvre-Petite Nation. Les variations de taux entre les deux périodes sont toutes statistiquement significatives. (Tableau 14)



Graphique 26 - Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, selon les territoires, Outaouais, 1985-89 et 1990-94

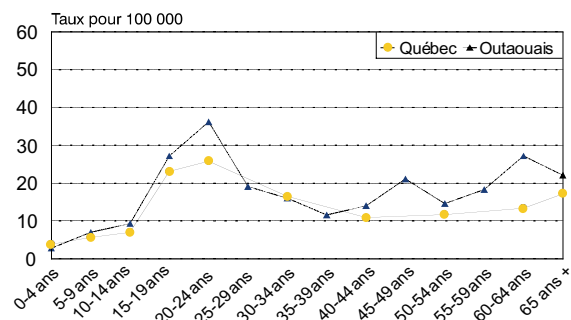
#### 3.5 L'âge des victimes

Les victimes des accidents de la route ne se répartissent pas également selon l'âge. Ce sont les jeunes adultes qui sont les plus touchés. Alors que les personnes âgées de 15 à 24 ans ne représentent que 14% de la population de l'Outaouais, ils comptent pour plus du quart des victimes décédées et pour 30% des victimes blessées. Ces jeunes courent un risque deux fois plus grand de se tuer ou de se blesser sur les routes de la région que toute la population dans son ensemble.

Le graphique suivant, où l'on compare l'Outaouais au Québec, démontre que les jeunes de 15 à 24 ans ainsi que les personnes âgées de 45 ans et plus présentent des taux de décès plus élevés que les personnes du même âge de la province. Par contre, pour ce qui est des victimes blessées, cette sur-représentation des personnes âgées de 45 ans et plus de la région, par rapport à celles de la province, est absente même si nos jeunes de 15 à 24 ans présentent toujours des taux supérieurs aux taux provinciaux. (Tableaux 15, 16 et 17)

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

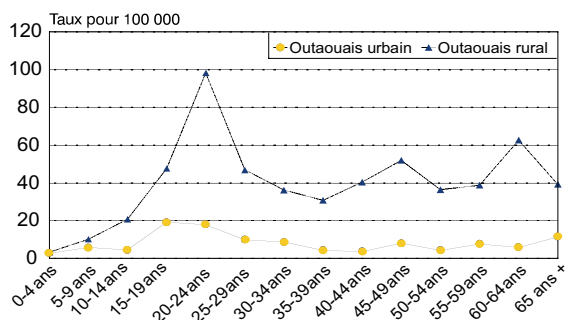
### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

**Graphique 27 - Victimes décédées lors d'accidents de la route selon l'âge, Québec et Outaouais, 1990-94**

Nous avons pu constater tout au long du document la supériorité des taux en secteur rural par rapport au secteur urbain pour les victimes d'accidents mortels et graves. On peut donc s'attendre à ce que les taux par âge soient plus élevés en secteur rural qu'en secteur urbain. Par contre, il est intéressant de noter que les grandes différences entre les groupes d'âge se retrouvent particulièrement en secteur rural, autant pour les jeunes que pour les plus âgés.



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

**Graphique 28 - Victimes décédées lors d'accidents de la route selon l'âge, Outaouais rural et urbain, 1990-94**

L'indice de létalité, qui permet de juger de la gravité des blessures, est le rapport du nombre de décès d'une catégorie d'usagers de la route, ici regroupés par âge, sur l'ensemble des victimes tuées et blessées de la même catégorie. Cet indice nous apprend que 1,4% des enfants de 0 à 14 ans

sont décédés de leurs blessures. Pour les victimes âgées de 15 à 54 ans, le pourcentage est de 1,7%. Chez les 55-64 ans, 3,8% des victimes blessées sont décédées et 4,6% des 65 ans et plus. Cet indice s'accroît donc avec l'âge des victimes. On peut émettre l'hypothèse que la fragilité du corps qui augmente avec la vieillesse rend les victimes plus âgées moins résistantes aux traumatismes tels ceux causés par les accidents de la route.

### 3.6 Le sexe des victimes

En Outaouais, presque les trois-quarts des victimes décédées sont des hommes. Ceux-ci comptent pour 60% des victimes blessées gravement et 52% des victimes blessées légèrement. Le rapport de masculinité, c'est-à-dire le nombre de victimes de sexe masculin pour 100 victimes de sexe féminin, est de 248 pour les victimes décédées, de 151 pour les victimes blessées gravement et de 110 pour les victimes blessées légèrement. (Tableau 18)

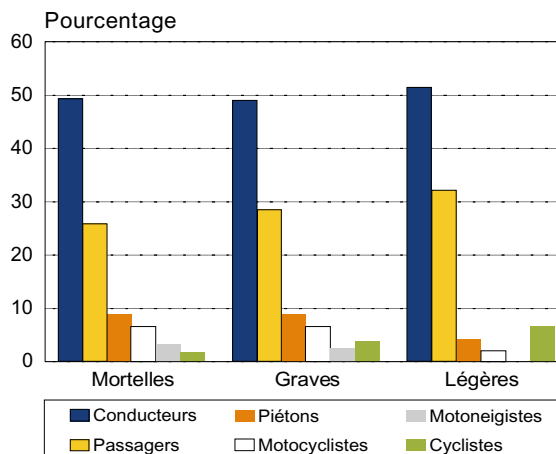
L'indice de létalité nous indique que 2,6% des victimes de sexe masculin sont décédées de leurs blessures contre 1,2% des victimes de sexe féminin. Ceci nous porte à croire que les hommes sont impliqués dans des accidents beaucoup plus violents que les femmes.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CARACTÉRISTIQUES DES VICTIMES DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

#### 3.7 La fonction des victimes

En Outaouais, entre 1990 et 1994, la moitié des victimes de la route étaient au volant de leur véhicule et plus du quart étaient passagers. Ces pourcentages sont semblables à ceux rencontrés au Québec. Les piétons de la région, pour leur part, représentaient 9,3% des victimes décédées, 8,6% des victimes blessées gravement et 5,2% des victimes qui ont subi des blessures légères. Ces proportions pour la province sont respectivement 14,5%, 11,6% et 7,8%. Quant aux cyclistes, ils comptaient pour 1,6% des victimes décédées, 4,1% des victimes blessées gravement et 6,9 des victimes blessées légèrement. Pour leur part, les motocyclistes, motoneigistes et cyclomotoristes représentaient 14% du total des victimes décédées, 10% des victimes blessées gravement et 4% des victimes blessées légèrement. (Tableau 19)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

*Graphique 29 - Victimes selon la gravité des blessures et la fonction, Outaouais, 1990-94*

Les usagers de la route non protégés par un habitacle sont blessés plus gravement que ceux qui sont protégés. En effet, ce sont les motoneigistes qui ont l'indice de létalité le plus élevé ; 8% de ceux-ci sont décédés de leurs blessures. Viennent ensuite les motocyclistes avec un indice de 4% suivis des piétons à 3,4%. Enfin, les conducteurs et passagers de véhicules présentent un indice de 2% et 1,7% respectivement. ■



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CONDUCTEURS

**PRESQUE PAR MIRACLE, DEUX CONDUCTEURS SONT SORTIS VIVANTS D'UN VIOLENT FACE-À-FACE HIER MIDI SUR LE CHEMIN D'AYLMER. L'UN D'EUX, UN RÉSIDENT DE SHERBROOKE, SOUFFRE D'UNE FRACTURE D'UNE HANCHE, DE CÔTES FÊLÉES ET DE DIVERSES ECCHYMOSES. PLUSIEURS SUPPOSENT QUE LE COUSSIN GONFLABLE DE SA CAMIONNETTE, QUI S'EST DÉCLANCHÉ À L'IMPACT, LUI A ÉVITÉ DES BLESSURES BEAUCOUP PLUS SÉRIEUSES.**

(LE DROIT, VENDREDI 13 OCTOBRE 1995)

Plusieurs facteurs de risque sont associés aux traumatismes subis lors d'accidents de la route. Les facteurs mécaniques, les facteurs environnementaux et socio-économiques de même que les facteurs humains sont tous des éléments déterminants de la sécurité routière<sup>4</sup>. Cette section s'intéresse aux conducteurs et à leur implication dans les accidents de la route.

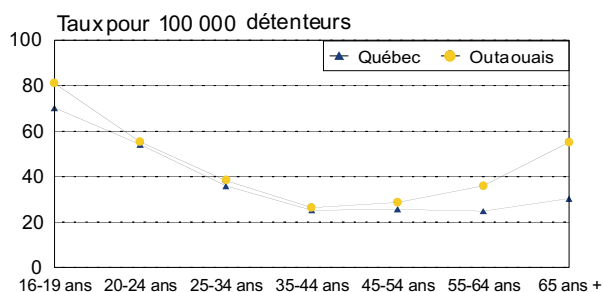
#### 4.1 L'âge des conducteurs

Entre 1990 et 1994, en Outaouais, 334 conducteurs ont été impliqués dans des accidents mortels. La moitié de ces conducteurs étaient âgés de 16 à 34 ans alors que ce groupe d'âge ne représente qu'un peu plus du tiers des détenteurs de permis de conduire.

Le calcul des taux d'implication par groupes d'âge quinquennaux, calculés sur le nombre de détenteurs de permis de conduire du même âge, démontre que, pour les accidents ayant causé des blessures mortelles, l'implication des jeunes conducteurs de l'Outaouais âgés de 16 à 19 ans est plus du double que celle de tous les groupes d'âge réunis. Pour les accidents avec blessures graves,

cette sur-implication est de trois et de 2,5 pour les accidents avec blessures légères et dommages matériels seulement. (Tableaux 20, 21, 22 et 23)

Si l'on compare la région à la province, l'on note une sur-représentation des jeunes conducteurs et des conducteurs âgés de 55 ans et plus de l'Outaouais dans des accidents avec blessures mortelles. Pour tous les autres types d'accidents, il ne reste que les jeunes pour qui les taux d'implication régionaux sont plus élevés que les taux provinciaux.



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

**Graphique 30 - Conducteurs impliqués dans des accidents mortels selon l'âge, Québec et Outaouais, 1990-94**

L'exposition au risque n'est pas la même pour tous les groupes d'âge de conducteurs. Une étude réalisée en 1991 par la SAAQ sur le kilométrage parcouru par les conducteurs québécois a révélé que les jeunes de 16 à 24 ans parcouraient moins de kilomètres que l'ensemble des conducteurs, donc une exposition au risque plus faible pour les jeunes qui, pourtant, se traduit par des taux d'implication plus élevés.

<sup>4</sup> HADDON, W., BAKER, S.P., Injure Control, in Preventive and Community Medicine, Little, Brown and Co., Boston, 1981

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### LES CONDUCTEURS

L'étude a démontré que, par chaque 10 millions de kilomètres parcourus, pour tous les types d'accidents indépendamment de la gravité, les jeunes ont un taux d'implication de 127,56 contre 59,37 pour tous les groupes d'âge réunis (Ratio : 2,1). Pour les accidents mortels, ces taux sont de 5,96 et de 2,42 respectivement (Ratio : 2,5).

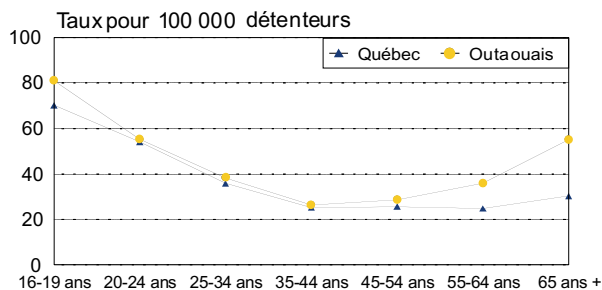
Ces taux plus élevés peuvent être expliqués en partie par le fait que les jeunes roulent à plus grande vitesse que tous les autres groupes d'âge, leur vitesse moyenne étant de 41,88 km/h contre 40,74 km/h pour les 25-64 ans et 33,4 km/h pour les 65 ans et plus<sup>5</sup>.

Autre facteur qui joue en défaveur des jeunes conducteurs est leur manque d'expérience de conduite. En Outaouais, les taux d'implication dans des accidents mortels pour les conducteurs ayant un an et moins de conduite sont le double des taux des conducteurs ayant plus de dix ans d'expérience. Pour les autres types d'accidents, ce ratio se situe autour de quatre. (Tableau 24)

#### 4.2 Le sexe des conducteurs

Nous avons vu que les victimes des accidents de la route sont majoritairement des hommes et que la moitié des victimes étaient au volant de leur véhicule lors de l'accident. Une étude des conducteurs selon le sexe démontre qu'effectivement, les hommes de l'Outaouais sont plus impliqués dans des accidents que les femmes de la région. Cependant, cette sur-implication décroît à mesure que diminue la gravité des accidents. Les ratios hommes/femmes des taux d'implication sont de 3,5 pour les accidents mortels, de 2,3 pour les accidents ayant causé des

blessures graves, de 1,8 pour les accidents avec blessures légères et de 1,5 pour les accidents avec dommages matériels seulement. (Tableau 25)



Direction de la santé publique  
Régie régionale de l'Outaouais

*Graphique 30 - Conducteurs impliqués dans des accidents mortels selon l'âge, Québec et Outaouais, 1990-94*

Encore une fois, on doit tenir compte de l'exposition au risque, c'est à dire la distance parcourue. Il est vrai que les hommes sont deux fois plus exposés que les femmes avec une moyenne journalière de 42,4 kilomètres parcourus ; la moyenne féminine est de 21,2 kilomètres. En tenant compte du nombre de kilomètres parcourus, l'étude de la SAAQ démontre que, pour tous les types d'accidents réunis, les taux d'implication sont les mêmes pour les deux sexes. Par contre, si l'on ne s'en tient qu'aux accidents avec blessures mortelles, le taux féminin est de 1,66 par 10 000 000 kilomètres contre 2,70 pour les hommes. Ceci veut dire que, à distance parcourue égale, les hommes ont une sur-implication de 63% par rapport aux femmes.

Les hommes roulent plus vite que les femmes. Le même rapport fait état que la vitesse moyenne associée aux déplacements est de 37,7 k/h pour les femmes et de 41,8 k/h pour les hommes. ■

<sup>5</sup> SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC, Enquête sur le kilométrage des conducteurs québécois, Direction de la statistique, Vice-présidence à la planification, Québec 1991, 80 pages.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### CONCLUSION

**UN HOMME A PERDU LA VIE, HIER À 16 H 20, QUAND SA CAMIONNETTE, QUI ROULAIT DANS LA MAUVAISE VOIE, EST ENTRÉE EN COLLISION DE PLEIN FOUET AVEC UNE AUTRE CAMIONNETTE ROULANT EN SENS INVERSE SUR LA ROUTE 148 À SHAWVILLE.**

(LE DROIT, SAMEDI 14 OCTOBRE 1995)

De 1984 à 1994, le nombre d'accidents de la route qui ont causé des blessures mortelles et graves a diminué de plus du tiers en Outaouais. La chute des accidents avec blessures légères est, pour sa part, de 15%. Il ne reste que les accidents avec dommages matériels seulement qui se sont stabilisés. En général, l'amélioration qu'a connue la région est plus marquée que celle constatée au Québec dans son ensemble. Cependant, pour les accidents ayant causé des blessures mortelles et légères, la région présente encore, en 1994, des taux plus élevés que les taux provinciaux.

Au premier abord, ces résultats sont plutôt encourageants mais il ne faut pas pavoiser. Il reste que deux groupes sont particulièrement affectés par les accidents de la route; les jeunes et les hommes. Les interventions de promotion et de prévention doivent cibler ces deux groupes. Les traumatismes routiers sont, avec les suicides, la principale cause de décès des jeunes en Outaouais.

Deux territoires du secteur rural se distinguent par leurs taux élevés d'accidents graves et mortels. Il s'agit des territoires de la Rivière Gatineau et du Pontiac. Ce dernier est même le seul territoire de la région à voir connu un accroissement de ses taux d'accidents mortels et graves. C'est aussi sur ces deux territoires que les accidents sont les plus violents.

Les grandes distances à parcourir en rural, les routes peu achalandées incitent à une plus grande vitesse de conduite que dans les villes, ce qui résulte en des accidents beaucoup plus violents. Une étude antérieure a démontré que les pertes de contrôle sont beaucoup plus fréquentes en milieu rural qu'en milieu urbain<sup>6</sup>.

Cette étude a aussi démontré qu'en Outaouais, surtout en secteur rural, une plus grande proportion d'accidents mortels et graves surviennent les samedis et dimanches que tous les autres jours de la semaine. Les moments les plus critiques pour ces deux jours se situent entre 20 h 00 et 4 h 00. Nous pouvons évidemment soupçonner la présence de l'alcool comme facteur important.

L'évolution récente du phénomène des accidents de la route démontre qu'il est possible de réduire le nombre et la gravité de ces accidents. Mais la partie n'est pas gagnée, loin de là. Le taux élevé de port de la ceinture de sécurité, des véhicules avec habitacles plus sécuritaires, la surveillance policière accrue des conducteurs en état d'ébriété alliée à la conscience sociale plus prononcée pour la conduite avec facultés affaiblies ont été des facteurs contributifs à la réduction des accidents de la route. Mais il y a encore trop de victimes de ces accidents qui ne sont pas le fruit du hasard mais plutôt « la juxtaposition de facteurs humains et environnementaux dont la combinaison provoque un déséquilibre »<sup>7</sup>. C'est donc dire que la plupart des accidents pourraient être évités si toutes les personnes et tous les organismes impliqués conjuguait leurs efforts. Des conducteurs plus prudents, des véhicules plus résistants aux impacts et mieux équipés de dispositifs de sécurité, un réseau routier plus sécuritaire, un système législatif moins permissif contribueraient à réduire de façon importante, sinon éliminer, ces accidents. ■

<sup>6</sup> EMOND, LISE, Évolution des traumatismes de la route en Outaouais de 1980 à 1989, Département de santé communautaire de l'Outaouais, 1991, document non-publié.

<sup>7</sup> ROBERTSON, L. R., Injuries: Causes, Control Strategies and Public Policy, Lexington books, Toronto, in Rapport de l'enquête sociale et de santé 1992-1993, Volume 1, Santé Québec, Gouvernement du Québec, 1995, page 271.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### MÉTHODOLOGIE

UNE COLLISION ENTRE UNE MOTO ET UNE AUTOMOBILE A COÛTÉ LE VIE DU MOTOCYCLISTE, UN HOMME DE 39 ANS, SUR LA ROUTE 148, PRÈS DE LUSKVILLE, HIER, VERS 15 H 50.

(LE DROIT, LUNDI 21 AOÛT, 1995)

#### 6.1 Les sources de données

Les données utilisées dans ce rapport proviennent des fichiers administratifs de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) pour les années 1984 à 1994. Les fichiers « accidents » et « victimes » contiennent des statistiques sur les **accidents survenus en Outaouais**. Ils ont été constitués à partir des rapports d'accidents complétés par les policiers. Deux autres fichiers utilisés contiennent des données sur les titulaires de permis de conduire et les conducteurs impliqués dans les accidents.

Nous aurions aimé avoir accès au fichier de demandes d'indemnités provenant de victimes d'accidents de la route **résidant en Outaouais** mais la SAAQ n'a pu accéder à notre demande. C'est pourquoi les victimes dont il sera question dans ce document ne seront pas nécessairement des victimes résidant dans la région mais plutôt des victimes d'accidents **survenus en Outaouais**.

Les données utilisées pour comparer les régions sociosanitaires du Québec entre elles proviennent du « Dossier statistique, Bilan 1994 » publié par la SAAQ.

Les populations utilisées comme dénominateurs lors du calcul des taux ont été tirées des recensements non corrigés pour le sous-dénombrement de 1986 et 1991 de Statistique Canada. Pour les comparaisons entre les régions sociosanitaires, les chiffres de population ont été tirés du dossier statistique cité ci-haut.

#### 6.2 Les unités d'analyse

L'indicateur géographique présent aux fichiers de la SAAQ est la municipalité. Un regroupement des municipalités de l'Outaouais a permis la création des territoires de Hull-Grande Rivière (villes de Hull, Aylmer et la municipalité de Pontiac), Des Draveurs-Le Moulin (villes de Gatineau, Cantley et Val-des-Monts), du Pontiac, de la Rivière Gatineau et de la Vallée de la Lièvre-Petite Nation.

Pour fin d'analyse, ces territoires ont à leur tour été regroupés en secteurs urbain et rural. Les deux premiers territoires cités plus hauts composent l'Outaouais urbain et les autres, l'Outaouais rural.

#### 6.3 Les indicateurs utilisés

Les indicateurs utilisés pour cette analyse sont très simples. En plus de présenter des chiffres bruts qui ne tiennent pas compte de l'intensité du problème, nous présentons des taux qui permettent de relativiser le phénomène en rendant les chiffres bruts proportionnels à une population. Ceci permet de comparer l'importance des événements sur différentes unités géographiques et mesurer leur évolution dans le temps.

Nous retrouverons principalement des taux pour 100 000 habitants et des pourcentages. Les taux sont calculés en divisant le nombre d'événements ou de personnes ayant subi ces événements par la population concernée par ces événements. Exemple:

#### Taux pour 100 000 habitants d'accidents mortels en Outaouais

Nombre d'accidents mortels survenus en Outaouais en 1991  
----- X100 000  
Population de l'Outaouais de 1991

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### MÉTHODOLOGIE

Certaines études des traumatismes routiers utilisent le nombre de véhicules enregistrés comme dénominateur dans le calcul des taux d'accidents. Nous avons fait des calculs avec les véhicules enregistrés et nous avons pu constater que les tendances dans le temps sont à peu près les mêmes que lorsqu'on utilise les populations; le rapport avec le Québec est aussi le même. De plus, le nombre de véhicules enregistrés dans une unité géographique donnée ne reflète pas entièrement le nombre de véhicules qui y circulent. Par exemple, la ville de Hull, centre commercial et administratif, a un apport quotidien important de véhicules enregistrés en Ontario ainsi que de véhicules provenant des banlieues. De même, en fin de semaine, les territoires ruraux reçoivent un afflux considérable de véhicules se rendant dans les lieux de villégiature, centres de ski, etc. Le même genre de constatation peut être fait pour l'utilisation de la population comme dénominateur. Cependant, nous n'étudions pas seulement les accidents mais aussi les victimes de ces accidents. Le dénominateur tout indiqué pour l'analyse des victimes est la population dont la plupart font partie. Donc, afin de garder une constante dans le document, nous avons retenu les populations comme dénominateurs à l'exception des taux de conducteurs impliqués dans les accidents selon l'âge et le sexe où ce sont les titulaires de permis de conduire qui ont servi de dénominateurs.

Pour l'étude des accidents par territoires, de certaines caractéristiques des victimes et conducteurs, nous regroupons les données de cinq années successives. Ceci permet d'avoir des nombres d'événement assez importants pour déceler des différences entre certaines unités géographiques ou groupes d'individus (exemple : conducteurs âgés de 16 à 19 ans).

Les indices de gravité des accidents sont obtenus en divisant le nombre d'accidents mortels par le total des accidents ayant causé des dommages corporels. Dans le cas des indices de létalité, ce sont les victimes décédées qui sont rapportées sur le total des victimes ayant subi des blessures.

Nous avons calculé des intervalles de confiance approximatifs à 95% pour vérifier si les différences entre les taux des unités géographiques et les taux d'une période à une autre sont statistiquement significatives.

### 6.4 Les types d'accidents

Par accident, on entend un événement impliquant un ou des véhicules en mouvement et qui entraîne des dommages matériels ou corporels .

Quatre termes utilisés dans ce document classifient les accidents selon la nature des dommages causés :

#### a - accidents avec blessures mortelles

Au moins une personne impliquée dans l'accident est décédée dans les sept jours qui suivent l'accident de blessures causées par cet accident

#### b - accidents avec blessures graves

Au moins une personne impliquée dans l'accident a subi des blessures assez graves pour nécessiter l'hospitalisation

#### c - accidents avec blessures légères

Au moins une personne impliquée dans l'accident a subi des blessures légères qui ont nécessité ou non une visite à un centre hospitalier ou chez le médecin

#### d - accidents avec dommages matériels seulement

Accident qui n'a pas causé de blessure mais seulement des dommages matériels d'une valeur de plus de 250\$ jusqu'au 31 août 1988 et de plus de 500\$ par la suite.

<sup>8</sup> LACROIX, DIANE, LEDOUX, GENEVIÈVE, Le bilan routier de la région de l'Outaouais, Régie de l'assurance automobile du Québec, Québec 1985, page 68.

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### MÉTHODOLOGIE

#### 6.5 Les victimes

On retrouve trois catégories de victimes.

##### a - victimes décédées

Victime d'un accident ayant subi des blessures mortelles et qui est décédée dans les huit jours suivant l'accident. Celles qui sont décédées après ce délai ne sont pas comptabilisées par la SAAQ.

##### b - victimes blessées gravement

Victime d'un accident ayant subi des blessures assez graves pour nécessiter l'hospitalisation.

##### c - victimes blessées légèrement

Victime d'un accident ayant subi des blessures légères nécessitant ou non une visite chez le médecin ou un centre hospitalier. ■



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 1** Accidents ayant causé des blessures mortelles, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	20 11,6	26 15,2	16 19,1	18 10,0	15 8,1	15 7,9	16 8,2	15 7,5	12 5,9	23 11,0	8 3,8
Outaouais rural	N 0/0000	39 48,7	41 51,1	31 38,3	31 38,0	23 27,9	27 32,5	30 35,8	26 30,8	28 32,8	23 26,7	31 35,8
Outaouais	N 0/0000	59 23,4	67 26,6	47 18,3	49 18,7	38 14,2	42 15,4	46 16,5	41 14,4	40 13,8	46 15,6	39 13,0
Québec	N 0/0000	1060 16,2	1212 18,4	933 14,1	993 14,9	964 14,4	1022 15,2	966 13,9	914 13,1	872 12,4	847 11,9	744 10,5
Rapport taux Rural/urbain		4,2	3,4	4,2	3,8	3,4	4,1	4,4	4,1	5,5	2,4	9,4

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 2** Évolution des accidents ayant causé des blessures mortelles selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994

		1992	Rang	1993	Rang	1994	Rang
Gaspésie/Iles de la Madeleine	N 0/0000	26 22,6	2	17 14,8	11	20 17,4	5
Bas St-Laurent	N 0/0000	47 21,4	5	33 15,3	9	44 20,1	2
Saguenay/ Lac St-Jean	N 0/0000	51 17,1	8	48 15,7	8	48 16,0	6
Chaudières/ Appalaches	N 0/0000	84 21,9	4	76 19,7	4	71 18,4	4
Maurice/ Bois-Francs	N 0/0000	78 16,4	10	101 21,0	3	74 15,4	9
Estrie	N 0/0000	46 16,8	9	44 16,0	7	43 15,7	8
Lanaudière	N 0/0000	73 22,5	3	58 17,8	5	46 14,1	10
Abitibi/ Témiscaminque	N 0/0000	33 21,2	6	40 25,6	1	29 18,5	3
Côte Nord/ Nord du Québec	N 0/0000	37 25,7	1	32 22,2	2	29 20,2	1
Laurentides	N 0/0000	65 17,9	7	66 17,8	5	59 15,9	7
Outaouais	N 0/0000	39 13,3	11	45 15,2	10	39 13,2	11
Montérégie	N 0/0000	129 10,5	12	134 10,8	12	106 8,5	12
Québec	N 0/0000	54 8,8	13	59 9,6	13	51 8,3	13
Laval	N 0/0000	17 5,3	14	16 5,0	14	10 3,1	15
Montréal	N 0/0000	91 5,0	15	78 4,2	15	75 4,1	14
Total province	N 0/0000	872 12,4		847 12,0		744 10,5	

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 3** Accidents ayant causé des blessures graves, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	137 79,6	155 90,3	152 86,3	123 68,0	131 70,7	132 69,5	117 60,1	129 64,7	130 63,8	105 50,4	78 36,6
Outaouais rural	N 0/0000	144 179,9	151 188,3	141 174,2	144 176,4	135 163,9	106 127,6	124 147,9	98 115,9	134 157,2	111 129,1	94 108,4
Outaouais	N 0/0000	281 110,3	306 121,5	293 114,0	267 101,7	266 99,3	238 87,1	241 86,6	227 80,0	264 91,3	216 73,3	172 57,4
Québec	N 0/0000	5486 83,9	6100 92,8	5696 86,1	5769 86,7	5875 89,7	5640 81,8	5361 77,1	552 79,4	5634 80,0	5129 72,4	4788 67,6
Rapport taux Rural/urbain		2,3	2,1	2,0	2,6	2,3	1,8	2,5	1,8	2,4	2,6	3,0

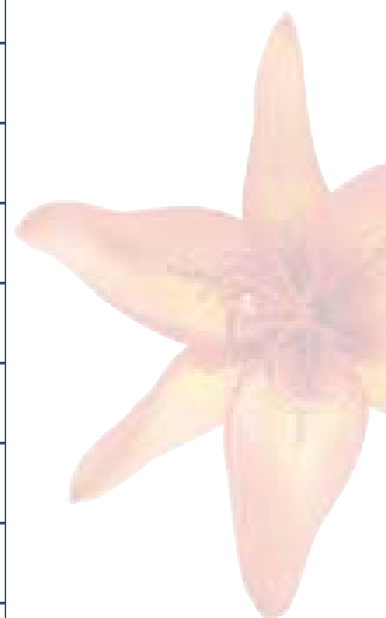


## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 4** Évolution des accidents ayant causé des blessures graves selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994

		1992	Rang	1993	Rang	1994	Rang
Gaspésie/Iles de la Madeleine	N 0/0000	113 98,3	6	111 98,5	3	106 92,4	4
Bas St-Laurent	N 0/0000	224 102,2	4	211 96,2	4	225 102,5	1
Saguenay/ Lac St-Jean	N 0/0000	260 87,0	10	280 93,6	5	244 81,5	7
Chaudières/ Appalaches	N 0/0000	328 85,5	11	330 86,1	8	314 81,4	8
Maurice/ Bois-Francs	N 0/0000	471 99,3	5	423 88,2	7	387 80,5	9
Estrie	N 0/0000	252 92,3	8	220 80,2	10	231 84,2	6
Lanaudière	N 0/0000	366 114,2	1	339 104,2	1	300 92,2	5
Abitibi/ Témiscaminque	N 0/0000	165 105,9	3	161 103,0	2	123 78,7	10
Côte Nord/ Nord du Québec	N 0/0000	140 97,8	7	119 82,7	9	135 93,8	3
Laurentides	N 0/0000	407 111,4	2	337 90,9	6	358 96,6	2
Outaouais	N 0/0000	264 90,4	9	21,6 73,0	12	172 58,1	13
Montérégie	N 0/0000	1041 84,9	12	938 75,6	11	849 68,4	11
Québec	N 0/0000	457 74,4	13	433 70,4	13	414 67,3	12
Laval	N 0/0000	97 30,4	15	98 30,4	15	72 22,3	15
Montréal	N 0/0000	1048 57,1	14	908 49,3	14	857 46,6	14
Total province	N 0/0000	5634 80,0		5122 72,4		4788 67,6	



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 5** Accidents ayant causé des blessures légères, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	1052 611,4	1273 741,9	1170 664,1	1106 611,7	1095 590,6	1601 558,4	1041 534,9	1028 521,0	1035 507,7	1032 495,1	962 451,5
Outaouais rural	N 0/0000	519 648,4	536 668,2	501 619,0	488 597,7	506 614,3	464 558,4	454 541,6	380 449,5	412 483,2	379 440,7	358 412,9
Outaouais	N 0/0000	1556 617,2	1809 718,5	1671 649,9	1594 607,4	1601 597,9	1525 558,4	1495 536,9	1408 496,2	1447 500,5	1411 479,2	1320 440,3
Québec	N 0/0000	34 554 528,2	38 351 583,3	36 742 555,7	38 045 571,8	37 019 552,9	35 074 508,6	32 423 466,7	30 909 441,9	30 651 435,3	30 473 430,0	29 970 423,0
Rapport taux Rural/urbain		1,1	0,90	0,93	0,98	1,0	1,0	1,0	0,86	0,95	0,88	0,91

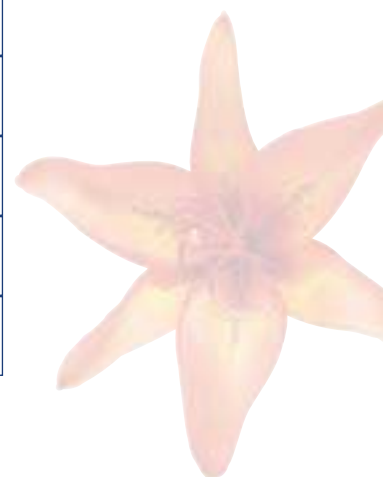


## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 6** Évolution des accidents ayant causé des blessures légères selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994

		1992	Rang	1993	Rang	1994	Rang
Gaspésie/Iles de la Madeleine	N 0/0000	410 356,7	14	403 349,3	15	385 335,6	15
Bas St-Laurent	N 0/0000	868 395,9	10	844 384,2	10	865 394,2	10
Saguenay/ Lac St-Jean	N 0/0000	1104 369,3	13	1139 380,6	11	1094 365,6	13
Chaudières/ Appalaches	N 0/0000	1450 378,2	12	1503 389,4	9	1370 355,2	14
Maurice/ Bois-Francs	N 0/0000	2009 419,3	6	2001 416,2	7	1994 414,7	8
Estrie	N 0/0000	1243 455,2	5	1299 473,4	4	119 437,3	4
Lanaudière	N 0/0000	1772 552,9	1	1798 552,5	1	1713 526,4	1
Abitibi/ Témiscaminque	N 0/0000	625 401,1	9	570 364,5	13	643 411,2	9
Côte Nord/ Nord du Québec	N 0/0000	497 344,7	15	523 364,4	14	557 387,1	11
Laurentides	N 0/0000	2004 548,5	2	1904 513,4	2	1896 511,6	2
Outaouais	N 0/0000	1447 495,6	4	1408 477,0	3	1320 446,2	3
Montérégie	N 0/0000	5083 414,6	7	5154 415,4	8	5190 418,4	7
Québec	N 0/0000	2364 385,0	11	2328 378,6	15	2349 381,8	12
Laval	N 0/0000	1595 500,7	3	1506 467,0	5	1400 434,2	6
Montréal	N 0/0000	5083 414,6	7	8099 439,8	6	7995 434,3	5
Total province	N 0/0000	30 651 435,3		30 479 430,1		29 970 423,0	



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 7** Accidents ayant causé des dommages matériels seulement, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	5524 3210,4	6672 3888,5	6307 3579,7	5896 3261,1	5521 2977,8	5339 2810,0	5520 2836,2	5442 2731,4	5642 2767,8	5504 2640,4	5259 2468,3
Outaouais rural	N 0/0000	2240 2798,6	2596 3236,6	2235 2761,5	2205 2700,5	221 2696,2	2279 2742,5	2117 2525,5	2283 2700,3	2438 2859,2	2430 2825,9	2226 2567,1
Outaouais	N 0/0000	7764 3058,7	9268 3680,9	8542 3322,1	8101 3086,7	7742 2891,1	7618 2789,3	7337 2635,0	7725 2722,2	8080 2794,8	7934 2694,6	7485 2496,9
Québec	N 0/0000	141 355 2160,8	159 205 2421,4	158 230 2392,9	158 518 2382,7	151 820 2267,5	149 452 2167,0	140 332 2020,1	133 585 1909,7	131 719 1870,6	133 004 1877,2	133 455 1833,6
Rapport taux Rural/urbain		0,87	0,83	0,77	0,82	0,90	0,97	0,89	0,98	1,03	1,07	1,04

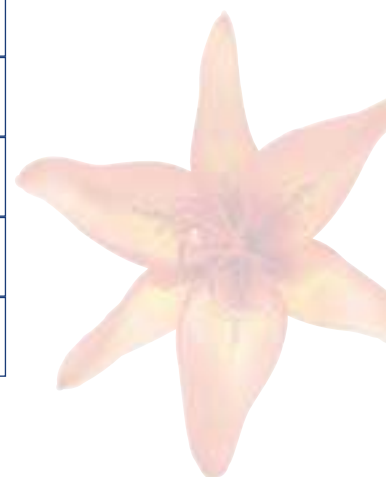


## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 8** Évolution des accidents ayant causé des dommages matériels seulement selon la région de l'accident, Québec et régions socio-sanitaires, 1992-1994

		1992	Rang	1993	Rang	1994	Rang
Gaspésie/Iles de la Madeleine	N 0/0000	1828 1590,4	14	1836 1598,6	14	1846 1609,1	14
Bas St-Laurent	N 0/0000	4104 1872,1	9	4043 1842,6	10	4041 1841,6	9
Saguenay/ Lac St-Jean	N 0/0000	6560 2194,5	4	6675 2230,4	3	6540 2185,3	3
Chaudières/ Appalaches	N 0/0000	6484 1691,1	12	6409 1661,8	12	6584 1706,9	13
Maurice/ Bois-Francs	N 0/0000	9951 2076,9	7	10 270 2136,2	5	10 235 2128,7	7
Estrie	N 0/0000	5632 2062,3	8	5950 2171,1	4	5926 2161,3	5
Lanaudière	N 0/0000	5835 1820,6	10	5912 1816,3	11	5581 1714,9	12
Abitibi/ Témiscaminque	N 0/0000	3408 2187,3	5	3318 2122,0	7	3539 2263,4	2
Côte Nord/ Nord du Québec	N 0/0000	3246 2251,0	2	2998 2083,6	8	3063 2128,8	6
Laurentides	N 0/0000	7795 2133,5	6	7876 2125,5	6	7501 2023,6	8
Outaouais	N 0/0000	8084 2768,5	1	7936 2682,2	1	7485 2530,4	1
Montérégie	N 0/0000	21 542 1757,1	11	21 895 1865,1	9	21 563 1738,3	11
Québec	N 0/0000	13 626 2219,1	3	13 949 2267,0	2	13 326 2166,3	4
Laval	N 0/0000	3524 1106,2	15	3448 1064,3	15	3361 1042,3	15
Montréal	N 0/0000	30 100 1639,3	13	30 530 1656,8	13	32 884 1786,4	10
Total province	N 0/0000	131 719 1870,6		133 045 1877,2		133 455 1883,7	



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 9** Accidents selon le type, nombres et taux pour 100,00 habitants Outaouais selon les territoires, 1985-89 et 1990-94

		Mortels		Graves		Légers		Matériels	
		1985-89	1990-94	1985-89	1990-94	1985-89	1990-94	1985-89	1990-94
Hull/ Grande Rivière	N 0/0000	47 10,2	39 7,9	232 69,9	261 52,9	3204 693,6	2906 588,7	17 695 3830,6	14 135 2863,6
Des Draveurs/ Le Moulin	N 0/0000	43 9,7	35 6,7	367 83,0	298 56,7	2501 565,8	2192 417,0	12 040 2723,6	12 932 2460,4
Outaouais urbain	N 0/0000	90 10,0	74 7,3	690 76,3	559 54,8	5705 631,1	5098 500,1	29 735 3289,2	27 067 2655,7
Pontiac	N 0/0000	23 30,8	28 37,5	104 139,4	113 151,5	367 492,0	300 402,1	1753 2349,9	1834 2458,4
Rivière Gatineau	N 0/0000	77 52,9	58 38,6	303 208,0	227 151,2	959 658,3	672 447,8	5149 3534,4	4820 3211,6
Vallée-de-la-Lièvre/ Petite Nation	N 0/0000	53 28,2	52 25,8	270 143,6	221 109,6	1169 621,9	1011 501,3	4454 2369,3	4840 2400,0
Outaouais rural	N 0/0000	153 37,5	138 32,4	677 165,8	561 131,6	2495 611,1	1983 465,1	11 356 2781,6	11 494 2695,9
Outaouais	N 0/0000	243 18,5	212 14,7	1120 77,5	1120 77,5	8200 624,9	7081 489,8	41 091 3131,3	38 561 2667,5

**Tableau 10** Indice de gravité des accidents selon différents territoires Outaouais, 1985-89 et 1990-94

	1985-89	1990-94
Hull/ Grande Rivière	0,013	0,012
Des Draveurs/ Le Moulin	0,015	0,014
Outaouais urbain	0,014	0,013
Pontiac	0,055	0,063
Rivière Gatineau	0,058	0,060
Vallée-de-la-Lièvre/ Petite Nation	0,036	0,040
Outaouais rural	0,046	0,051
Outaouais	0,027	0,025
Québec	0,025	0,026



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 11** Victimes décédées lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	20 11,6	28 16,3	17 9,6	20 11,1	19 10,2	15 7,9	22 11,3	15 7,5	13 6,4	24 11,5	8 3,8
Outaouais rural	N 0/0000	48 60,0	52 64,2	35 43,2	36 44,6	25 30,3	28 33,7	38 45,3	31 36,7	28 32,8	30 34,9	38 43,8
Outaouais	N 0/0000	68 27,0	80 31,8	52 20,2	56 21,3	44 16,4	43 15,7	60 21,5	46 16,2	41 14,2	54 18,3	46 15,3
Québec	N 0/0000	1223 18,8	1386 21,3	1051 16,1	1116 17,0	1091 16,3	1141 16,9	1085 15,8	1012 14,5	981 13,9	982 13,7	824 11,6
Rapport taux Rural/urbain		5,1	3,9	4,5	4,0	3,0	4,2	4,0	4,9	5,1	3,0	11,5

**Tableau 12** Victimes blessées gravement lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N 0/0000	173 104,2	193 112,5	170 96,5	155 85,7	157 84,6	159 83,7	149 76,6	159 79,8	159 78,0	141 67,6	91 42,7
Outaouais rural	N 0/0000	189 236,3	204 254,3	185 228,6	189 234,3	184 223,4	167 201,0	167 199,2	140 165,6	197 231,0	157 182,3	141 162,6
Outaouais	N 0/0000	362 147,2	397 157,7	355 138,1	344 131,1	341 127,3	326 119,4	316 113,5	299 105,4	356 123,1	298 101,2	232 77,4
Québec	N 0/0000	6852 104,8	7710 117,3	7106 107,5	7251 109,9	7318 109,3	7286 108,2	6831 98,3	7018 100,3	7146 101,5	6517 92,0	6028 85,1
Rapport taux Rural/urbain		2,3	2,4	2,4	2,7	2,6	2,4	2,6	2,1	2,9	2,7	3,8



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 13** Victimes blessées légèrement lors d'accidents de la route, nombres et taux pour 100,000 habitants, Québec et Outaouais, 1984 à 1994

		1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Outaouais urbain	N	1520 883,4	1802 1050,	1641 1050,	1503 831,3	1523 821,4	1512 795,7	1474 757,3	1445 725,3	1467 719,7	1515 726,8	1359 637,8
Outaouais rural	N	837 1045,	827 1021,	794 981,0	764 935,7	808 980,9	728 876,1	740 882,8	563 665,9	663 777,5	610 709,4	568 655,0
Outaouais	N	2357 934,9	2629 1044,	2435 947,0	2267 863,8	2331 870,4	2240 820,2	2214 795,1	2008 707,6	2130 736,7	2125 721,7	1927 642,8
Québec	N	48 310	54 009	51 191	52 797	52 087	50 086	46 253	43 862	43 413	43 298	42 657
Rapport taux Rural/urbain		1,18	0,97	1,05	1,13	1,19	1,10	1,17	0,91	1,08	0,97	1,0

**Tableau 14** Victims d'accidents de la route selon le gravité des blessures, nombres et taux pour 100,00 habitants Outaouais selon les territoires, 1985-89 et 1990-94

	N 0/0000	Mortels		Graves		Légers	
		1985-89	1990-94	1985-89	1990-94	1985-89	1990-94
Hull/ Grande Rivière	N 0/0000	49 10,6	45 9,1	386 83,6	324 65,6	4443 961,8	4087 828,0
Des Draveurs/ Le Moulin	N 0/0000	50 11,3	37 7,0	448 101,3	375 71,3	3538 800,3	3173 603,7
Outaouais urbain	N 0/0000	99 11,0	82 8,4	834 92,3	699 68,6	7981 882,9	7260 712,3
Pontaic	N 0/0000	40 53,6	34 45,6	200 268,1	165 221,2	763 1022,8	499 668,9
Rivière Gatineau	N 0/0000	73 50,1	70 46,6	365 250,5	321 213,9	1365 937,0	1095 729,6
Vallée-de-la-Lièvre/ Petite Nation	N 0/0000	63 33,5	61 30,2	364 193,6	316 156,7	1793 953,8	1550 768,6
Outaouais rural	N 0/0000	176 43,1	165 38,7	929 227,6	802 188,1	3921 960,4	3144 737,7
Outaouais	N 0/0000	275 21,0	247 17,1	1763 134,3	1501 103,8	11 902 907,0	10 404 719,7
Québec	N 0/0000	5783 17,4	4874 13,8	36 598 13,8	33 546 95,3	259 851 781,1	219 479 623,4

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 15** Victimes décédées selon l'âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994

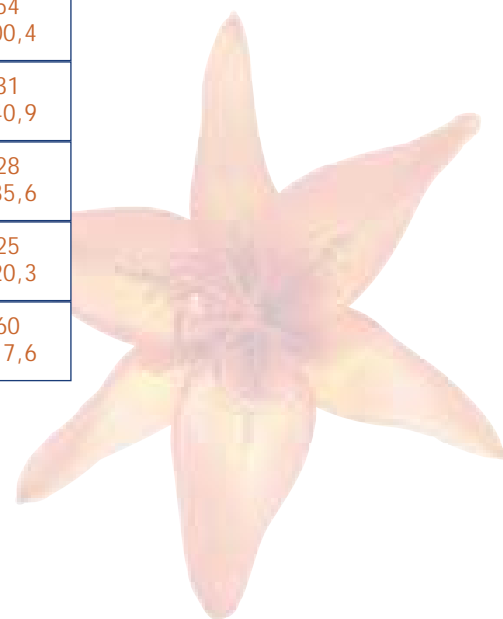
		Québec	Outaouais	Outaouais urbain	Outaouais rural
0-4 ans	N 0/0000	84 3,9	3 2,8	2 2,7	1 3,2
5-9 ans	N 0/0000	124 5,7	7 7,0	4 5,7	3 10,1
10-14 ans	N 0/0000	170 7,0	9 9,3	3 4,4	6 20,7
15-19 ans	N 0/0000	532 23,1	26 27,2	13 19,1	13 47,6
20-24 ans	N 0/0000	617 25,8	37 36,2	14 17,8	23 98,3
25-29 ans	N 0/0000	1043	26 19,1	10 9,8	16 46,9
30-34 ans	N 0/0000	16,5	23 16,0	9 8,6	14 36,2
35-39 ans	N 0/0000	651	15 11,6	4 4,3	11 30,7
40-44 ans	N 0/0000	10,9	16 14,0	3 3,6	13 40,4
45-49 ans	N 0/0000	504	19 21,1	5 7,9	14 51,9
50-54 ans	N 0/0000	11,7	10 14,6	2 4,3	8 36,4
55-59 ans	N 0/0000	430	11 18,3	3 7,6	8 38,7
60-64 ans	N 0/0000	13,4	15 27,2	2 5,8	13 62,6
64 ans +	N 0/0000	676 17,2	28 22,1	8 11,4	20 39,2

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 16** Victimes blessées gravement selon l'âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		Québec	Outaouais	Outaouais urbain	Outaouais rural
0-4 ans	N 0/0000	614 28,2	25 23,7	10 13,4	15 48,5
5-9 ans	N 0/0000	1123 51,4	47 46,8	23 32,5	24 80,5
10-14 ans	N 0/0000	1677 69,4	74 76,4	39 57,5	35 120,6
15-19 ans	N 0/0000	4780 207,5	202 211,6	94 138,0	108 395,2
20-24 ans	N 0/0000	4809 201,3	245 240,0	117 148,7	128 547,0
25-29 ans	N 0/0000	7467	189 139,0	91 89,3	98 287,4
30-34 ans	N 0/0000	118,2	140 97,3	72 68,5	68 175,7
35-39 ans	N 0/0000	5133	132 101,8	64 68,3	68 175,7
40-44 ans	N 0/0000	86,0	116 101,3	59 71,7	57 177,2
45-49 ans	N 0/0000	3157	85 94,3	31 49,1	54 200,4
50-54 ans	N 0/0000	73,2	59 86,3	28 60,4	31 140,9
55-59 ans	N 0/0000	2056	48 80,0	20 50,8	28 135,6
60-64 ans	N 0/0000	64,2	40 72,5	15 43,6	25 120,3
64 ans +	N 0/0000	2372 60,3	101 83,4	41 58,5	60 117,6

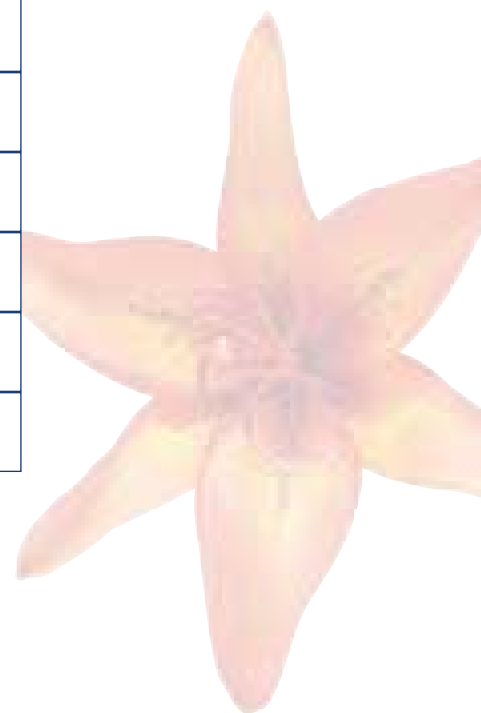


## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 17** Victimes blessées légèrement selon l'âge, Québec, Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		Québec	Outaouais	Outaouais urbain	Outaouais rural
0-4 ans	N 0/0000	4128 189,5	237 224,8	153 205,4	84 271,4
5-9 ans	N 0/0000	8941 409,0	347 345,2	249 352,2	98 328,6
10-14 ans	N 0/0000	12 473 516,3	547 564,9	339 499,8	208 716,6
15-19 ans	N 0/0000	30 663 1331,1	1549 1622,8	966 1419,0	583 2133,6
20-24 ans	N 0/0000	29 316 1227,1	1485 1454,8	1049 1333,3	436 1863,2
25-29 ans	N 0/0000	47 908	1268 932,9	895 878,7	373 1093,8
30-34 ans	N 0/0000	758,2	1141 793,3	837 796,0	304 785,5
35-39 ans	N 0/0000	34 434	915 705,9	633 675,2	282 786,1
40-44 ans	N 0/0000	515,0	735 642,1	534 648,8	201 624,7
45-49 ans	N 0/0000	22 202	591 565,1	429 679,6	162 601,1
50-54 ans	N 0/0000	515,0	408 596,9	295 636,1	113 513,6
55-59 ans	N 0/0000	13 638	293 488,1	211 536,2	82 397,1
60-64 ans	N 0/0000	425,7	275 498,6	178 517,8	97 466,9
64 ans +	N 0/0000	12 965 329,6	478 394,6	278 396,6	200 392,0



## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 18** Victimes selon la gravité des blessures et le sexe, Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		Blessures mortelles			Blessures graves			Blessures légères		
		Homme	Femmes	RM	Homme	Femmes	RM	Homme	Femmes	RM
Outaouais urbain	N	64 13,1	18 3,6	364	399 81,6	300 59,2	138	3670 750,2	3590 708,2	106
Outaouais rural	N	112 52,6	53 25,3	208	504 236,5	298 142,2	166	1784 837,3	1360 648,8	129
Outaouais	N	176 25,1	71 9,9	253	903 128,6	598 83,5	156	5454 776,6	4950 690,8	112
Québec	N	3442 19,8	1440 8,1	244	20 531 118,3	13 000 72,8	164	119 398 687,8	99 991 560,2	123

**Tableau 19** Victimes selon la fonction de la victime et la gravité des blessures, Québec et Outaouais, 1990-1994

		Québec			Outaouais		
		Mortelles	Graves	Légères	Mortelles	Graves	Légères
Conducteurs	N %	2433 49,8	15 662 46,7	108 539 49,5	122 49,4	735 49,0	5353 51,5
Passagers	N %	1085 22,2	8748 26,1	64 873 29,6	64 25,9	427 28,5	3349 32,2
Motocyclistes	N %	308 6,3	2287 6,8	7954 3,6	15 6,1	89 5,9	275 2,6
Motoneigiste	N %	122 2,5	507 1,5	864 0,4	7 2,8	33 2,2	47 0,5
Cycliste	N %	161 3,3	1755 5,2	16 580 7,6	4 1,6	61 4,1	714 6,9
Piéton	N %	712 14,5	3889 11,6	17 165 7,8	23 9,3	129 8,6	546 5,2
Autres	N %	63 1,3	693 2,1	3506 1,6	12 4,9	26 1,7	118 1,1
Total	N %	4884 100,0	33 541 100,0	219 483 100,0	247 100,0	1500 100,0	10 402 100,0

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 20** Conducteurs impliqués dans des accidents mortels selon l'âge, nombres et taux pour 100 000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec et Outaouais, 1990-1994

		16-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total
Outaouais	N 0/0000	29 81,1	44 55,3	93 38,3	60 26,4	42 28,7	32 35,9	34 55,2	334 38,1
Québec	N 0/0000	601 70,2	970 54,1	1879 35,9	1294 25,3	923 25,6	576 24,8	507 30,3	6750 32,8

**Tableau 21** Conducteurs impliqués dans des accidents graves selon l'âge, nombres et taux pour 100 000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec et Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		16-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total
Outaouais	N 0/0000	211 590,1	266 340,9	439 180,9	345 152,1	208 142,3	101 113,3	103 167,2	1673 190,1
Québec	N 0/0000	4337 507,1	6135 342,0	11 136 213,5	8413 164,6	5032 139,6	2891 124,2	2245 134,2	39 889 193,5

**Tableau 22** Conducteurs impliqués dans des accidents légers selon l'âge, nombres et taux pour 100 000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec et Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		16-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total
Outaouais	N 0/0000	1329 3717,0	1711 2192,6	4311 1776,9	2344 1033,2	1387 948,6	745 836,0	541 878,2	12 368 1403,8
Québec	N 0/0000	24 054 2812,5	34 813 1940,8	67 691 1291,7	52 525 1027,8	33 567 930,9	18 941 814,0	13 789 824,2	245 380 1190,6

**Tableau 23** Conducteurs impliqués dans des accidents avec dommages matériels seulement selon l'âge, nombres et taux pour 100 000 détenteurs de permis de conduire du même âge, Québec et Outaouais urbain et rural, 1990-1994

		16-19 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans +	Total
Outaouais	N 0/0000	5731 16 028,5	8626 11 054,0	17 114 7054,0	12 674 5586,3	7328 5012,0	4066 4562,7	2937 4767,5	58 476 6637,1
Québec	N 0/0000	93 563 10 939,8	145 095 8088,9	299 478 5714,6	237 359 4644,6	151 497 4201,5	85 221 3662,3	62 009 3706,6	1 074 222 5212,1

## LA SURVEILLANCE DES ACCIDENTS DE LA ROUTE EN OUTAOUAIS

### ANNEXE

**Tableau 24** Conducteurs impliqués dans des accidents selon l'expérience de conduite et la gravité des accidents, Québec et Outaouais, 1990-1994

Expérience conducteur		Québec				Outaouais			
		Mortels	Graves	Légers	Matériels	Mortels	Graves	Légers	Matériels
Moins d'un an	N 0/0000	267 58,1	2420 526,5	14 479 3150,3	50 714 11 034,3	10 49,9	97 484,5	781 3900,9	3529 19 626,5
1 an	N 0/0000	266 54,2	1920 391,0	11 817 2406,3	46 147 9396,9	15 61,0	86 350,0	639 2597,9	3089 12 555,9
2 ans	N 0/0000	272 51,8	1875 357,4	10 755 2049,9	43 547 8300,1	13 45,6	70 245,6	555 1947,4	2899 10 172,3
3-4 ans	N 0/0000	517 44,1	3372 288,2	19 721 1685,6	79 494 6794,6	27 41,0	132 200,3	971 1473,2	4836 7337,2
5-6 ans	N 0/0000	426 35,3	2763 229,2	16 784 1392,1	69 604 5773,3	19 29,3	105 161,9	771 1189,1	4021 6201,3
7-8 ans	N 0/0000	397 32,5	2410 197,2	15 000 1227,7	63 341 5184,2	12 19,6	80 130,6	616 1005,4	3563 5815,4
9-10 ans	N 0/0000	361 28,4	2301 180,8	14 387 1130,4	62 986 4948,7	18 31,5	81 141,5	569 994,2	3345 5844,6
11 ans et plus	N 0/0000	3902 27,3	21 514 150,6	135 532 949,0	605 684 4241,0	153 27,5	726 130,6	4954 890,9	28 100 5053,6

**Tableau 25** Conducteurs impliqués dans des accidents selon le sexe et la gravité des accidents, nombres et taux pour 100 000 détenteurs de permis de conduire, Québec et Outaouais, 1990-94

	N %	Mortels		Graves		Légers		Matériels seulement		Total	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Conducteurs	N %	268 56,1	67 16,6	1285 269,1	477 118,2	8251 1728,0	3948 978,3	32 701 6848,4	18 191 4507,7	42 505 8901,7	22 683 5620,8
Passagers	N %	5651 49,7	1173 12,6	30474 268,1	10 259 110,5	173 705 1528,0	74 528 803,0	761 262 6696,6	303 133 3366,1	971 092 8542,4	389 093 4192,2

